

Un prix national pour les œuvres dédiées à combattre ce fléau

## La lutte contre les violences faites aux femmes se renforce

Page 4

A deux mois du ramadhan

## Pâtes et légumes secs prennent toujours l'ascenseur...

Page 24

Lamamra en visite à Paris

## Fabius et Macron en mai à Annaba

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3533 - Mercredi 8 avril 2015 - Prix : 10 DA

Etat des lieux

## Lancement imminent d'une étude sur la sécurité des aliments

Page 2



### Moins d'importateurs pour des importations moins coûteuses

Par Mohamed Habili

**C**omment le gouvernement compte-t-il réduire le coût des importations sans attenter d'aucune façon, comme il s'en fait une sorte de point d'honneur, à la liberté du commerce extérieur, sur quoi en effet il ne peut revenir sans abandonner du même coup son projet d'intégration à l'OMC, et sans en particulier violer l'accord d'association avec l'Union européenne? C'est ce qu'on saura bientôt et dans le détail, puisque c'est hier que les amendements aux dispositions en vigueur dans ce domaine devaient être proposés à l'appréciation des députés. Mais de ce que le ministre du Commerce, Amara Benyounés, en a déjà dit dans ses sorties médiatiques, on peut d'ores et déjà conclure que le gouvernement table pour ce faire sur un renforcement de la réglementation relative à chaque famille de produits, tel que nombre d'importateurs seront dans l'incapacité d'y satisfaire, et s'en trouveront donc automatiquement éliminés. Ce n'est que de cette façon qu'il serait possible de faire baisser le nombre des opérateurs sans avoir pour cela à contrevenir au sacrosaint principe de la liberté du commerce extérieur. Tout un chacun devrait continuer à jouir de cette liberté-là, à la condition que le ou les produits qu'il importe soient conformes aux normes techniques prescrites.

Suite en page 3

## La commission installée hier C'est parti pour la révision des statuts de l'Education



Ph > Le Jour

Le représentant du ministère de l'Education nationale s'il ne remet pas en cause le droit de grève des enseignants, n'en estime pas moins que celui-ci attente cependant au droit à la scolarisation de l'enfant. Si l'école algérienne est restée confrontée à un marasme latent, «c'est parce que nous avons passé notre temps à gérer les conflits sociaux plutôt qu'à le consacrer à la pédagogie», a-t-il indiqué.

Lire page 2

Convention CPA-CAAR

## Paiement électronique des primes d'assurance

Page 5

Son nouvel opus «Al Mutakallimûn» dans les bacs

## Souad Massi chante la face cachée des poètes arabes

Page 13

La commission installée hier

# C'est parti pour la révision des statuts de l'Education

■ Le représentant du ministère de l'Education nationale s'il ne remet pas en cause le droit de grève des enseignants, n'en estime pas moins que celui-ci attende cependant au droit à la scolarisation de l'enfant. Si l'école algérienne est restée confrontée à un marasme latent, «c'est parce que nous avons passé notre temps à gérer les conflits sociaux plutôt qu'à le consacrer à la pédagogie», a-t-il indiqué.

Par Meriem Benchaouia

Suite aux perturbations observées dans le secteur de l'Education nationale, une commission chargée de la révision des statuts particuliers du personnel a été installée hier à Alger entre la tutelle et 10 organisations syndicales, a affirmé un conseiller de la ministre, Mohamed Chaïb Draâ El Thani, sur le sonde de la Radio nationale. Selon lui, il existe un statut parallèle qui «ne dit pas son nom», certaines catégories de fonctionnaires ayant «une plus grosse part du gâteau» par rapport à d'autres. Il admet que le texte actuel a fait l'objet de plusieurs révisions «introduites dans la précipitation», dont il s'agit, désormais, de régler «les dysfonctionnements». Si le représentant du ministère de l'Education nationale ne remet pas en cause le droit de grève des enseignants, il n'en estime pas moins que celui-ci attende cependant au droit à la scolarisation de l'enfant. Si l'école algérienne est restée confrontée à un marasme latent, «c'est parce que

nous avons passé notre temps à gérer les conflits sociaux plutôt qu'à le consacrer à la pédagogie», a-t-il indiqué. Le conseiller de M<sup>me</sup> Nouria Benghebrat, a ajouté qu'«un projet de pacte de l'éthique et de la stabilité» qui garantit le droit à l'éducation pour l'enfant et le droit à la grève pour l'enseignant sera soumis aux syndicats, plaçant pour le principe selon lequel «l'enfant doit être au cœur du système éducatif». Il a précisé, dans ce sens, que la tutelle «travaille dans un esprit de concertation pour éviter le recours à la grève». Traitant de la durée des cours dispensés dans les écoles algériennes, Chaïb Draa Ettani la considère comme étant «hors norme» par rapport aux règles internationales. «Nous ne dispensons, révèle-t-il, que de 24 semaines de cours/an contre les 36 attendus, ce qui altère le niveau de nos enfants». «Nous avons pu réaliser 32 semaines de cours cette année. Nous nous fixons comme objectif de parvenir à 34 semaines, durant la prochaine année scolaire, puis à 36 heures durant celle qui va



suivre». Pour augmenter leur chance de réussite aux examens du Bac, Chaïb Draa Ettani appelle les élèves à ne pas désertir les classes, comme ils le font habituellement, à partir de fin avril. «C'est une pratique à laquelle il faut mettre un terme jusqu'au Bac blanc», déclare-t-il. A propos de tous les examens, il affirme qu'ils se dérouleront à la date ini-

tiellement fixée. «Le Bac blanc se déroulera, ainsi, à partir du 17 mai et sera suivi par les examens le 7 juin», a-t-il assuré. Soulignant la faiblesse du taux de réussite dans le cycle secondaire (à peine 45%), il précise que l'objectif est de parvenir à atteindre les 75% dans des délais moyens. Il signale que pour préparer la prochaine ses-

sion du Bac, les lycées resteront ouverts jusqu'à la veille des examens pour permettre aux lauréats de réviser leurs leçons, sous le contrôle de leurs professeurs. «Une armada d'inspecteurs a été diligentée pour vérifier l'assiduité de ces derniers à assurer la révision des cours», signale-t-il.

M. B.

Education

## Des cantines scolaires ne remplissent pas les conditions d'hygiène

PAS MOINS de 11% des cantines scolaires dans la wilaya d'Oran ne remplissent pas les conditions d'hygiène, a-t-on appris hier du chef de service prévention à la direction de la santé et de la population. Une étude, élaborée l'an dernier par la direction de la santé et de la population, indique que les cantines scolaires dépourvues d'hygiène relèvent d'écoles primaires, a révélé le D' Deharib Larbi à l'APS, en marge d'une rencontre d'information sur «la sécurité sanitaire des aliments», organisé au siège de la wilaya. Le manque d'hygiène au sein des cantines scolaires constitue un problème de santé publique causant plusieurs maladies dont les intoxications alimentaires, ce qui dicte aux présidents d'APC une bonne prise en charge de ces structures dont bénéficie un grand nombre de la population scolaire, a-t-il souligné. Au sujet d'intoxication alimentaire, le même service a enregistré 149 cas l'an dernier à Oran, engendrés par la consommation de viande hachée, de gâteaux et de couscous, a ajouté le D' Deharib qui a animé, à l'occasion de cette rencontre, une communication intitulée «La sécurité alimentaire pour la prévention des maladies».

R. T.

Etat des lieux

## Lancement imminent d'une étude sur la sécurité des aliments

Une étude sur l'état des lieux de la sécurité des aliments en Algérie sera lancée dès la mi-avril en cours, a annoncé le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, affirmant que l'étude en question s'inscrit dans le cadre d'un plan national qui devra être finalisé avant la fin de l'année en cours.

Le ministre de la Santé qui intervenait lors d'une rencontre sur la «Sécurité sanitaire des aliments», organisée en célébration de la Journée mondiale de la santé, a indiqué que l'étude en question, qui sera menée avec la contribution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), s'inscrit dans le cadre d'un plan national dont le processus d'élaboration sera basé sur «la concertation, l'appropriation et le consensus de tous». «Nous avons pour cela considéré l'implication de tous les secteurs intervenant y compris les associations de producteurs et de consommateurs», a déclaré le ministre de la Santé, soulignant que la diversité des produits alimentaires, la complexité des circuits, le nombre élevé des différents intervenants dans la chaîne alimentaire, et les comportements des consommateurs nécessitent plus que jamais une approche multisectorielle plus coordonnée et plus soutenue. Ledit plan, qui devra être finalisé avant la fin de l'année en cours, est également «l'expression d'une volonté politique réaffirmée et s'appuiera sur les acquis de l'expérience et de l'expertise nationales», a-t-il poursuivi, précisant qu'il s'inscrira dans le cadre de la stratégie mondiale de l'OMS pour la salubrité des aliments. En outre, Abdelmalek Boudiaf a déclaré que le plan en question œuvrera pour une «meilleure maîtrise de la salubrité des aliments par la responsabilisation de tous les intervenants et une plus grande efficacité des organes de contrôle, et ce, à travers une législation actualisée, une inspection renforcée, des laboratoires performants et une information soutenue des



consommateurs avec une large participation communautaire». Aujourd'hui de nouvelles menaces pour la sécurité sanitaire. Des aliments apparaissent sans cesse avec la survenue d'agents pathogènes nouveaux et émergents, des changements environnementaux. Ce qui nécessite plus que jamais le renforcement de nos systèmes de sécurité sanitaire des aliments. Le département ministériel de la Santé qui a pris les mesures des risques alimentaires, a ancré la salubrité des aliments dans son dernier organigramme qui a pour objectif de développer les capacités de surveillance et de riposte de ses organismes en charge de la salubrité des aliments que sont notamment l'Institut national de la santé publique, l'Institut Pasteur d'Algérie et le Centre national de toxicologie. Boudiaf a observé que l'Algérie s'est dotée de «dispositifs législatifs et réglementaires et d'instruments de contrôle efficaces des denrées alimentaires aux frontières et à l'échelle nationale». Ces mesures sont dictées par de

«nouvelles menaces» pour la sécurité sanitaire des aliments, a noté le ministre, conviant tout un chacun à faire preuve de «vigilance et de mobilisation» afin d'atteindre les objectifs assignés par son département dans le sens d'une meilleure protection du consommateur.

De son côté, le représentant du Fonds des Nations unies pour l'alimentation (FAO) en Algérie, Nabil Assaf, a affirmé l'engagement de son institution à accompagner le pays dans l'optique de l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Soulignant que cette sécurité doit être de mise «de la ferme à l'assiette», le représentant de l'OMS en Algérie, le D' Bah Keita, a préconisé un combat pour assurer une production «saine» des aliments, interpellant les Etats africains à axer leurs efforts dans ce sens et à «coordonner» leurs actions pour une meilleure efficacité de leurs stratégies.

Louiza Ait Ramdane



Lamamra en visite à Paris

# Fabius et Macron en mai à Annaba

■ Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et son homologue français, Laurent Fabius, ont relevé mardi à Paris la qualité des relations bilatérales et du partenariat d'exception existant entre les deux pays.



PH/D.R.

Par Halim Y.

«**A**chacune de nos rencontres à tous les niveaux, nous ajoutons une pierre à l'édifice du partenariat d'exception que les présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande ont décidé de construire entre les deux pays», a indiqué M. Lamamra à l'issue d'un entretien avec M. Fabius.

Il a fait savoir que l'entretien a permis de faire le point sur les questions bilatérales, notamment dans la perspective de la visite qu'effectueront M. Fabius et le ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique français, Emmanuel Macron, dans un mois en Algérie, dans le cadre du suivi du comité mixte économique algéro-français.

Cette visite permettra de «pousser nos relations bilatérales et de veiller à maintenir la bonne cadence de développement de ces relations», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne, précisant que «notre dialogue politique est vraiment productif, chaleureux, amical et prometteur». M. Lamamra a indiqué, en outre,

avoir échangé avec son homologue français les points de vue sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun.

«Nous avons évoqué les crises au Mali, en Libye et la menace terroriste dans cette région. Nous sommes en parfait accord (sur le règlement de ces questions)», a-t-il soutenu.

Les deux parties ont abordé, lors de cet entretien, la question palestinienne ainsi que les initiatives et les idées que M. Fabius «s'emploie à promouvoir au sein du Conseil de sécurité de l'Onu», a ajouté M. Lamamra, qui a sou-

ligné que «tout cela rejoint parfaitement les résultats du Sommet arabe tenu récemment à Charm Ech-cheikh».

Les deux ministres ont aussi passé en revue l'actualité dans le monde arabe, particulièrement la situation au Yémen autour de laquelle ils ont échangé leurs «informations et analyses».

De son côté, M. Fabius a exprimé le «soutien total» de son pays à la médiation que l'Algérie conduit dans la résolution de la crise au Mali en vue de la signature rapide, par l'ensemble des parties au conflit, de l'accord de paix paraphé le 1<sup>er</sup> mars dernier à

Alger. «Nous soutenons totalement la médiation de l'Algérie (dans le dialogue interarmées). C'est une médiation extrêmement utile qui donne ses fruits», a-t-il insisté.

Le chef de la diplomatie française a affirmé, par la même occasion, que la stabilité dans la région (du Sahel) est tributaire d'une réconciliation entre le gouvernement basé à Bamako et les groupes du nord du Mali.

Concernant la Libye, M. Fabius a indiqué que la crise dans ce pays est «très compliquée», compte tenu de la prolifération des groupes terroristes qui menacent ce pays, a-t-il expliqué.

Il a, dans ce sens, exprimé le soutien de son pays aux efforts de l'émissaire onusien pour la Libye, Bernardino Leon en vue d'une «solution politique» pour une sortie de crise dans ce pays.

«Il faut arriver à créer rapidement un gouvernement d'union nationale qui sera doté d'une légitimité et permet à ce pays d'avancer», a-t-il soutenu, relevant que «les efforts, qui sont menés de bonne volonté par les uns et les autres, sont toujours utiles, mais doivent converger vers l'émissaire onusien pour faire la synthèse de tout cela».

Concernant les relations algéro-françaises, il a indiqué que le niveau d'amitié et de coopération entre les deux pays est «tout à fait exceptionnel». «On avance et on avance bien», a-t-il ajouté.

H. Y./APS

## Déclaration du porte-parole du Quai d'Orsay

**LAURENT FABIUS**, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a reçu ce matin son homologue algérien, Ramtane Lamamra. Cet entretien a permis de faire le point sur les questions bilatérales, notamment dans la perspective de la visite de suivi du comité mixte économique franco-algérien qu'effectueront MM. Fabius et Lamamra à Annaba le 12 mai.

La rencontre a également été l'occasion de poursuivre notre dialogue sur les enjeux politiques et sécuritaires dans la région sahélo-saharienne. M. Fabius a réitéré le plein soutien de la France à la médiation que l'Algérie conduit au Mali, en vue de la signature rapide, par l'en-

semble des parties, de l'accord de paix paraphé le 1<sup>er</sup> mars à Alger.

Nos deux pays partagent par ailleurs une grande préoccupation face à la dégradation de la situation en Libye et continuent à échanger sur les manières de soutenir la médiation de Bernardino Leon, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, en vue de la formation rapide d'un gouvernement d'union nationale.

MM. Fabius et Lamamra ont enfin travaillé au renforcement de la coopération entre nos deux pays pour préparer la conférence de Paris Climat 2015.

Nouri, ministre de l'Agriculture

## «L'Algérie va vers une véritable base d'industries agroalimentaires»

L'Algérie s'achemine vers la réalisation d'une «véritable base» d'industries agroalimentaires à même d'apporter une valeur ajoutée et de répondre à la demande en produits agricoles, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire du pays, a estimé mardi à Béchar, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri. Ces industries, qui seront un appoint au secteur de l'agriculture, offriront aussi des opportunités d'emploi dans des activités non agricoles, comme la manutention, la transformation des produits agricoles, le stockage, le transport et la commercialisation de différents produits agricoles, a-t-il indiqué lors du lancement d'un projet de réalisation de silos métalliques, au nord de la commune de

Béchar. Ce projet agricole d'envergure, d'un coût de plus de 736 millions DA, relevant de l'Office algérien interprofessionnel (OAIC), permettra le stockage de 10 tonnes de céréales (blés dur et tendre et orge), à travers dix silos répondant aux normes, nationales et internationales, en matière de stockage des céréales, selon des responsables centraux de l'Office. Cette unité de dimension régionale, située à proximité de la voie ferrée, sur un terrain d'une vingtaine d'hectares, s'inscrit au titre d'un large programme de réalisation de 30 entités similaires à travers le pays (Centre, Ouest, Sud-ouest, Est et Sud-est) pour un coût global de plus de 22 milliards DA, ont fait savoir les mêmes responsables. Cette structure est destinée à la

prise en charge de la santé animale dans les wilayas du Sud-ouest du pays, ont expliqué des responsables locaux du secteur de l'agriculture. Au terme de sa visite de travail de deux jours dans la wilaya, M. Nouri a animé un point de presse au cours duquel il a fait état de nouveaux programmes de développement agricole en faveur de la région, à l'instar de 150 kilomètres de réseaux d'électrification agricole et 150 autres kilomètres de pistes agricoles. Il a aussi annoncé l'envoi, dès la semaine prochaine, d'un comité technique pour «assainir» la situation du périmètre agricole de la plaine d'Abadla de 5 400 ha, dans la perspective de relancer une production agricole jugée «inexistante». **Kamel L.**

## LA QUESTION DU JOUR

### Moins d'importateurs pour des importations moins coûteuses

Suite de la page une

Il semble bien par conséquent que c'est en faisant diminuer le nombre des importateurs, à travers un renforcement de la réglementation, que le gouvernement compte obtenir une baisse du coût des importations. En elle-même la méthode est de nature à remplir son objet. En effet, les mêmes quantités importées reviennent moins chères avec un nombre moindre d'importateurs. La raison en est que plus gros est l'importateur, plus grand est son pouvoir de négociation, et plus faible est le prix qu'il aura à payer pour acquérir sa marchandise sur le marché extérieur. L'une des causes de la montée en flèche de la facture des importations est la surfacturation à l'achat, que celle-ci soit le produit de la fraude ou l'effet du rapport de force entre les parties de la transaction. La concentration de ce marché entre un nombre réduit d'opérateurs devrait se faire d'elle-même. Ce n'est toutefois pas ce qui s'est produit depuis la fin du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. Bien loin de se réduire, le nombre d'importateurs n'a cessé de croître. Pire encore, l'acte d'importer le produit fini est devenu plus facile et plus rentable que l'acte de le fabriquer localement. Si bien que c'est la libéralisation elle-même qui en finalement peu de temps s'est pervertie en une économie d'importation. La sonnette d'alarme à ce propos a été actionnée il y a déjà pas mal de temps. Seulement tant que les exportations assuraient un excédent de la balance commerciale, les urgences pour les gouvernants étaient ailleurs. Le retournement du marché pétrolier leur fait obligation de se colleter avec cette tâche ardue consistant à remettre sur pied une économie qui en était venue à marcher sur la tête. Or comme les déficits de la balance commerciale ne font que commencer et que les réserves des années fastes restent importantes, le gouvernement estime ne pas avoir le couteau sur la gorge, et pouvoir donc renverser la tendance sans devoir pour cela passer par une politique draconienne, génératrice de mécontentement. La suite des événements nous dira bientôt s'il a raison ou s'il a tort de prendre les choses de cette façon. Tout dépendra à cet égard du rythme de décroissance des importations consécutif aux mesures prises à cet effet, et dont le gouvernement est censé avoir commencé à révéler le détail à la représentation nationale comme à la multitude des importateurs. **M. H.**

Un prix national pour les œuvres dédiées à combattre ce fléau

# La lutte contre les violences faites aux femmes se renforce

■ La lutte contre les violences faites aux femmes avec l'institution du «Prix national de lutte contre les violences faites aux femmes» dont le thème de la première édition est la «La violence du point de vue religieux» vient renforcer la lutte contre ce fléau

Par Yasmine Ayadi

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem a annoncé avant-hier à Alger l'institution d'un «Prix national de lutte contre les violences faites aux femmes» qui portera dans sa première édition sur le thème «La violence du point de vue religieux».

A cette occasion, la ministre a présidé l'installation d'une commission chargée de récompenser les œuvres réalisées dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Cette dernière aura pour mission d'examiner les œuvres scientifiques, sociales et culturelles, en lice pour le «Prix national de lutte contre les violences faites aux femmes» qui sera remis le 25 novembre de chaque année, coïncidant avec la célébration de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Cette initiative vise à «renforcer les efforts consentis par le gouvernement en matière de sensibilisation aux dangers de ce phénomène multidimensionnel» à travers l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre toutes formes de violence contre les femmes, aussi bien au sein de la famille qu'en milieu professionnel.

La ministre a souligné la nécessaire «implication de toutes les composantes de la société à

cette entreprise en vue de consolider les mécanismes mis en place par le gouvernement dans ce sens».

Il s'agit en l'occurrence de l'adaptation de l'arsenal juridique aux développements qui surviennent dans la société dans le but de «lutter contre les stéréotypes à l'égard des femmes».

M<sup>me</sup> Meslem a rappelé plusieurs de ces mécanismes dont la création de centres nationaux d'accueil au profit des femmes victimes de violence ou se trouvant dans des situations difficiles, le développement de la formation spécialisée visant le renforcement de l'insertion professionnelle de la femme et la création du Fonds national de pension alimentaire au profit des



femmes ayant la garde de leurs enfants. Elle a également rappelé que «l'Algérie s'est engagée en

2013 à respecter les 16 recommandations de l'ONU relatives à la consécration du principe d'égalité homme/femme».

Y. A.

Bilan à Alger en mars dernier

## La valeur de la marchandise saisie a dépassé 5 millions de DA

Le niveau des différents marchés et locaux commerciaux durant le mois de mars dernier, a dépassé 5 millions de DA, a révélé un bilan des activités des équipes de contrôle de la qualité et de répression de la fraude relevant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger.

Les équipes de contrôle de la qualité et de répression de la fraude ont procédé lors d'opérations de contrôle d'activités commerciales effectuées durant le mois de mars, à la saisie de 3 millions de DA de marchandises non facturées et proposées à la vente alors que la valeur des activités liées à l'affichage des prix était de 340 000 DA, a indiqué la Direction du commerce sur son site.

Les agents de contrôle ont effectué 15 140 interventions, dont 8 511 ont concerné les activités commerciales. Le reste a

englobé les opérations de répression de la fraude.

Au terme de ces opérations de contrôle, 2 048 procès-verbaux ont été établis.

Toujours selon le même bilan, 792 infractions liées à l'exercice illicite d'activité commerciale ont été enregistrées, 325 procès-verbaux dressés sur les risques alimentaires et 348 autres pour défaut d'information sur les prix et tarifs. 95 propositions de fermeture de locaux commerciaux ont été formulées pour non-détention du registre du commerce ou infractions liées au défaut d'information du consommateur sur les prix et tarifs et au non-respect des règles d'hygiène.

La wilaya d'Alger compte plusieurs espaces commerciaux dont 72 marchés couverts pour la vente détail couverts. Les marchés détail qui renferment des marchés de proximité sont au nombre de 40. Les zones

d'activité touchent quatre régions réparties entre El Djorf (Bab Ezzouar), El Hamiz, Gué de Constantine et Jolie Vue.

Il existe également 170 comptoirs, 14 grands comptoirs et 20 autres géants outre 60 abattoirs de volailles et 12 pour le bétail.

La Direction du commerce de la wilaya d'Alger a arrêté un programme pour le contrôle des activités des commerçants en 2015 pour pouvoir suivre 206 010 commerçants d'ici à la fin de l'année, soit 17 000 commerçants par mois. 374 équipes sont chargées de mener ces opérations de contrôle.

La Direction s'emploie à étendre les activités de contrôle pour englober le plus grand nombre possible de commerçants d'autant plus que le programme de 2014 comptait le contrôle de près de 193 000 commerçants par an, soit une moyenne de 16 000 commerçants par mois.

Salem K.

Santé à Béjaïa

## Projet pilote d'information et communication médico-chirurgicale

«Plus de 87 600 personnes malades ont été admises au service des urgences où elles ont été prises en charge en 2014», avons-nous appris lors de la journée initiée par la Direction de la santé de la wilaya de Béjaïa avant-hier sur le «projet pilote de l'information et de la communication des urgences médico-chirurgicales» au niveau de l'Ecole nationale de formation supérieure paramédicale sis à Sidi Ouali. Le responsable de la santé de la wilaya de Béjaïa a indiqué à cette occasion que parmi les personnes admises aux urgences en 2014, 27 000 ont été hospitalisées et 23 000 ont été opérées. Cette rencontre à laquelle ont pris part des responsables des établissements hospitaliers de la

wilaya de Béjaïa a pour but d'«échafauder un plan intégré de prise en charge des personnes malades admises dans les urgences médico-chirurgicales ou tout simplement dans les hôpitaux». Ce plan intégré va regrouper l'ensemble des établissements de santé par une liaison réseau pour un travail coordonné en vue d'une meilleure prise en charge des personnes qui arrivent aux établissements de santé de la wilaya. D'ailleurs, la wilaya de Béjaïa est choisie pour piloter ce projet et tester une plateforme informatique de communication et d'information et de travail en réseau. Celle-ci va indiquer des données relatives au manque de personnel, manque de lits, ou autres qui sera réglé au moyen

de ce nouveau mode de gestion et de communication. Et si le projet connaîtra une réussite, il sera généralisé aux autres wilayas du pays. Mais, avant cela, un état des lieux devrait être dressé en sus de la formation qui va être initiée en direction de tout le personnel pour pouvoir appliquer avec efficacité ce programme. La période estivale qui pointe son nez déjà et qui connaît une affluence record de vacanciers sera une occasion d'apprendre plus sur l'efficacité de ce nouveau plan, laisse-t-on entendre. Des données médicales des patients peuvent faire l'objet de lecture et diagnostic à distance dans plusieurs cas, à savoir s'il y a un manque de personnels spécialisés, un travail de collaboration

peut être aussi réalisé entre médecins de différents établissements en cas de besoin et cela évitera les déplacements aux malades et permettra de gagner du temps à tout le monde. Ce plan intégré permettra aussi aux médecins de savoir, en temps réel, la disponibilité et le nombre de lits disponibles dans chaque établissement hospitalier de la wilaya et de connaître d'autres données susceptibles de l'aider à prendre en charge les malades, etc.. Il y a lieu de souligner que «la mise en place de ce plan va nécessiter d'immenses efforts de tout le personnel dans les hôpitaux et aussi de la part des accompagnateurs des malades ou blessés».

H. Cherfa.

### Tourisme Signature d'un mémoire entre l'Algérie et l'Espagne

LA MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a affirmé mardi à Alger, qu'un mémorandum d'entente a été signé entre l'Algérie et l'Espagne dans le domaine de la formation touristique.

M<sup>me</sup> Zerhouni a indiqué avoir évoqué lors de sa rencontre avec le ministre espagnol de l'Industrie et de l'Energie, José Manuel Soria, les questions intéressantes des deux pays dans le domaine touristique dans le but de développer le secteur en Algérie par l'introduction des technologies de l'information et de la communication qu'elles a qualifiées d'«indispensables» pour le renforcement de l'activité touristique.

R. N.



## Convention CPA-CAAR

# Païement électronique des primes d'assurance

■ Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) ont signé à Alger une convention de partenariat pour le paiement des primes d'assurance par carte interbancaire.

Par Salem K.

La convention a été signée par le P-dg de la Caar, Brahim Djamel Kassali, et le directeur général du CPA, Achour Abboud.

Dans la première phase de cette opération, dix agences de la Caar seront dotées de terminaux de paiement électronique (TPE) du CPA pour permettre aux clients de cette banque de payer leur prime d'assurance par carte CIB, facilitant le règlement des différents produits et services commercialisés par la compagnie d'assurance.

Cet accord vient s'ajouter aux précédentes actions similaires déjà initiées par le CPA avec d'autres partenaires, ayant permis l'instauration graduelle de ce mode de paiement moderne auprès de commerçants et prestataires de services comme les

grandes surfaces et hôtels. «Toutes ces actions concourent vers le même objectif qui est de bancariser davantage et d'augmenter le degré de confiance entre le citoyen et les institutions financières», a déclaré le premier responsable du CPA à l'issue de la cérémonie de signature.

M. Abboud a précisé que les banques de la place financière nationale développent, actuellement, une gamme diversifiée des moyens de paiement en vue de réduire la circulation de la monnaie fiduciaire et, partant, d'augmenter la bancarisation.

Il a aussi rappelé que la promotion des moyens de paiement modernes vient en application des orientations des pouvoirs publics à travers l'instruction du Premier ministre portant sur l'allègement des procédures d'ouverture de comptes bancaires et l'élargissement de la bancarisation.

De son côté, M. Kassali a souligné que cette convention repré-



PH/D. R.

sentait une innovation dans le marché algérien des assurances

puisqu'il s'agit de la première opération de paiement par carte

CIB des produits d'assurances dans le pays.

S. K. /APS

## Changes

### L'euro baisse dans un marché sans grande direction

L'EURO reculait face au dollar hier lors des échanges européens dans un marché confronté à des signaux contradictoires sur l'économie américaine, et toujours attentif aux développements des négociations entre la Grèce et ses créanciers. La monnaie européenne valait 1,0850 dollar en fin de matinée, contre 1,0928 dollar lundi soir. Elle baissait légèrement face à la monnaie japonaise, à 130,14 yens contre 130,60 yens la veille au soir, tandis que le dollar progressait un peu face à la devise japonaise, à 119,94 yens contre 119,52 yens. Le billet vert se reprenait un peu malgré les chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis parus vendredi dernier, soutenu quelque peu par la progression de l'activité dans les services. Mais les inquiétudes grandissantes sur le fait que la Réserve fédérale américaine (Fed) pourrait repousser la hausse de ses taux d'intérêts au troisième trimestre 2015, au lieu du mois de juin, continuaient de lester le dollar, selon plusieurs analystes. L'attention des cambistes se portait également sur la Grèce et le paiement des 460 millions d'euros dus par le pays au Fonds monétaire international (FMI). De son côté, la livre britannique montait face à la monnaie européenne, à 73,03 pence pour un euro, mais baissait face au dollar, à 1,4856 dollar pour une livre. La devise suisse progressait un peu face à l'euro, à 1,0444 franc suisse pour un euro, mais reculait face au billet vert, à 0,9624 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1 208,50 dollars, contre 1 198,50 dollars le jeudi avril. R. E.

## Investissement

### Ferroukhi : «100 projets d'aquaculture mis en œuvre»

«Cent projets d'investissement en aquaculture, en milieu marin et dans les eaux douces, ont été mis en œuvre, en attendant le lancement graduel de 500 autres entreprises similaires», a indiqué à Alger Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques. Les derniers projets seront lancés en 2017, a fait savoir le ministre qui estime la valeur des investissements prévus dans le domaine de l'aquaculture à près de 90 milliards de dinars. Ce programme, a ajouté M. Ferroukhi, qui porte sur l'organisation de la chaîne de commercialisation est de nature à garantir l'arrivée des produits d'aquaculture au consommateur à des prix abordables. Deux conventions signées par la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (Capa) avec le Fonds de garan-

tie des crédits aux PME (Fgar), d'une part, et la Société algérienne d'assurances (SAA), d'autre part, permettront désormais aux promoteurs et investisseurs du secteur d'assurer leurs produits et faciliteront leur accès aux crédits pour financer leur projets. Les documents signés à la faveur d'une journée d'information sur les programme et mécanisme d'accompagnement technique et économique de l'investissement dans le domaine de l'aquaculture 2015-2019 ont été paraphés par le directeur général de la Capa, Mejdoub Benali, d'une part, et le PDG de SAA, Sayes Abdenacer, et le directeur général du Fgar, Hamidi Abdelhamid, d'autre part. Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques a affirmé que les deux accords visaient à assurer les produits d'aquaculture afin de

préserver la chaîne de production et de protéger les investisseurs contre la perte, rappelant qu'auparavant les offres d'assurances concernaient uniquement les équipements et les investissements. Pour le ministre, le nouveau produit offre aux investisseurs la possibilité de reconduire le cycle de production si son projet accusait un quelconque aléa et garantit le remboursement des crédits avec l'aide du Fgar en préservant la possibilité d'obtention de prêts bancaires (partage des risques). Le ministère organisera à partir de juin prochain avec le concours de la SAA des rencontres régionales dans 48 wilayas pour sensibiliser les investisseurs à l'importance d'adhérer à l'opération «assurance produit». Chaque rencontre ciblera 5 wilayas

Anis Gh.

## Commerce extérieur

### Bilan des échanges commerciaux

Les échanges commerciaux de l'Algérie ont connu, durant les dix dernières années, une évolution de 140%, passant de quelque 50 milliards de dollars US en 2004 à plus de 121 Milliards en 2014. L'examen de la structure des échanges extérieurs de notre pays, au titre de la période considérée, laisse apparaître que le volume global des

importations de biens est passé d'un peu plus de 18 milliards de dollars en 2004 à plus de 58 milliards en 2014, ce qui représente un accroissement de 218% ; les exportations de biens ont progressé de 96%, passant d'un peu plus de 32 milliards de dollars en 2004 à plus de 62 milliards en 2014, dont moins de 3 milliards seulement représentent

les exportations hors hydrocarbures, soit un taux de moins de 5%. L'analyse approfondie de la structure de nos importations, au titre de l'année 2014, fait ressortir une prépondérance du groupe des biens d'équipements industriels et agricoles avec une valeur de 19,56 milliards de dollars (soit 33,5%), suivi du groupe des biens destinés à l'outil de pro-

duction avec 17,47 milliards de dollars (soit 30%), du groupe de biens alimentaires avec 11,00 milliards de dollars (soit 19%) et, enfin, du groupe de biens non alimentaires avec 10,29 milliards de dollars (soit 17,6%). Il ressort, ainsi, que plus de 63% de nos importations sont destinées à l'appareil national de production.

Magda Malek

## Zone euro

### La croissance économique se renforce

La croissance de l'activité privée s'est accélérée en mars dans la zone euro, avec un PMI au plus haut depuis près de quatre ans, a confirmé hier le cabinet Markit qui publie l'indicateur. Le PMI composite de la zone euro s'est établi à 54, contre 53,3 en février. Il s'était établi à 54,1 selon une première estimation. Lorsqu'il est supérieur à 50 points, cela signifie que l'activité progresse, tandis qu'elle se replie s'il est inférieur à ce seuil. Le volume des nouvelles affaires enregistre sa plus forte hausse depuis le printemps 2011, l'emploi sa plus forte croissance

depuis trois ans et demi et les quatre principaux pays de la zone euro enregistrent une expansion de leur économie en mars. Dans le détail, l'Allemagne a enregistré un PMI de 55,4, au plus haut en huit mois, la France de 51,5, l'Italie de 52,4 et l'Espagne de 56,9. C'est l'Irlande qui a affiché le plus élevé en mars, à 59,8. «Si l'on ne peut encore affirmer que le rythme de croissance est suffisant pour remettre la zone euro sur le chemin d'une reprise solide et durable, la région enregistre toutefois sa plus forte croissance mensuelle depuis 2011», souligne Chris

Williamson, chef économiste de Markit. Ces chiffres devraient se traduire par une croissance du PIB au premier trimestre d'environ 0,3%, selon l'économiste. «Les mesures d'assouplissement quantitatif adoptées par la Banque centrale européenne (BCE) devraient par ailleurs stimuler l'économie de la région au cours des prochains mois. En conséquence, les perspectives économiques de la zone euro s'améliorent, et les prévisions de croissance pourraient être de nouveau révisées à la hausse», conclut l'économiste de Markit. A.H/APS

Alger

# Le trafic ferroviaire perturbé par la rupture d'un câble de caténaire

■ La rupture d'un câble de caténaire a perturbé le trafic ferroviaire dans la banlieue algéroise hier, a-t-on appris de source proche de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

Par Samia B.

La perturbation du trafic des trains de banlieue notamment est due à la rupture d'un câble caténaire (électrique) survenue dans les installations ferroviaires de la gare d'Hussein-Dey, a indiqué Abdelwahab Aktouche, assistant du DG de la SNTF. « Cette situation est due à la rupture d'un câble porteur de la caténaire au niveau de l'entrée de la gare d'Hussein-dey, lieu où s'est déroulé l'accident de train de novembre dernier », a-t-il précisé.

Il a ajouté que « ce câble a été rompu par les vents puissants de la semaine », assurant que ce câble sera réparé « provisoirement » dans « peu de temps » pour la reprise du trafic des trains. Quant aux travaux provisoires effectués à la gare d'Hussein-dey après l'accident de train, il a précisé que les câbles électriques ont été remis « provisoirement » pour assurer le trafic sur les deux voies principales notant que les vents puissants pouvaient encore les rompre. « En plus de ces travaux provisoires nous menons en parallèle des travaux définitifs touchant les fon-



ctions et les poteaux supportant les câbles caténaires alimentant les trains en énergie électrique au niveau de la gare d'Hussein-dey », a-t-il encore expliqué. Ces travaux définitifs qui seront terminés dans quelques semaines

assureront à l'avenir un trafic ferroviaire fluide sans aucune perturbation, a-t-il assuré. Hier, les trains de banlieue Alger-El Affroun et Alger-Thénia fonctionnant à l'énergie électrique dans les deux sens avaient enregistré

d'importants retards. Seuls les trains roulant au diesel assureraient leurs dessertes normales, notamment les rapides Alger-Oran et Chlef-Alger.

S.B./APS

Oran

## Rapatriement de 90 ressortissants nigériens

PAS MOINS de 90 ressortissants nigériens ont été conduits le week-end dernier d'Oran vers le centre de transit de Tamanrasset en prévision de leur retour au pays d'origine, a-t-on appris lundi du chef du bureau de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), Larbi Benmoussa. Des bus confortables ont été réservés pour le transport des ressortissants nigériens au centre d'accueil de Tamanrasset en compagnie de médecins, de psychologues et d'un encadrement du CRA, a-t-il indiqué. Avant le départ, des aides alimentaires et des consultations médicales ont été prodiguées aux ressortissants nigériens rapatriés (68 hommes, 7 femmes et 12 enfants) qui résidaient clandestinement à Oran. Quatre sont gardés sous surveillance médicale à Oran. Cette opération, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, est la deuxième du genre dans la wilaya après celle qui avait ciblé 201 ressortissants nigériens, a souligné M. Benmoussa.

A noter que le centre d'accueil de Bir El Djir, relevant de la direction de l'action sociale de la wilaya d'Oran, a mobilisé des équipes médicales, des cuisiniers et des bénévoles pour assurer une bonne prise en charge des ressortissants nigériens avant leur rapatriement dans leur pays. Le gouvernement du Niger avait présenté une demande de rapatriement de ses ressortissants se trouvant en Algérie qui avait été acceptée par le gouvernement algérien. « Toutes les dispositions ont été prises pour le retour des ressortissants nigériens à leur pays d'origine dans un cadre fraternel et un respect total de leur dignité », a-t-on

## Boum démographique en Algérie

### On se marie un peu moins pour divorcer plus

Au cours de l'année 2014, la population résidente totale a connu un accroissement naturel atteignant 840 000 personnes, soit un taux d'accroissement naturel de 2,15%, enregistrant ainsi une augmentation significative par rapport à l'année 2013 où ce dernier s'établissait à 2,07%. Cette évolution est imputée essentiellement à une augmentation relativement importante du volume des naissances vivantes en dépit de l'augmentation du volume des décès. Notons que l'accroissement naturel de la population a presque doublé sur les quinze dernières années passant de 449 000 à 840 000 entre 2000 et 2014. De même, l'examen de l'évolution des naissances vivantes entre 2000 et 2014 fait ressortir que l'évolution de la population résidente est essentiellement liée à

l'évolution de la natalité. Ainsi, et si le rythme de croissance de l'année 2014 devait se maintenir, la population résidente totale atteindrait 40,4 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la population résidente totale en Algérie a atteint 39,5 millions d'habitants. L'année 2014 a été marquée par une augmentation conséquente du volume des naissances vivantes, qui a dépassé pour la première fois le seuil d'un million de naissances. Cette année a connu également une hausse du volume des décès et un léger fléchissement du nombre des mariages contractés. L'année 2014 a connu une quasi stabilité dans le volume des mariages contractés par rapport à l'année 2013, les bureaux de l'état civil ont enregistré 386 422 contre 387 947 unions en 2013. Le taux brut

de nuptialité a connu ainsi un fléchissement entre 2013 et 2014 passant 10,13% à 9,88 %. L'effectif des divorces enregistrés par les services du ministère de la Justice font ressortir un volume de 57 461 ruptures d'unions prononcées au cours de l'année 2013. L'évolution entre 2005 et 2013 fait ressortir une augmentation en volume de 26 440, soit 85,2% en valeur relative. Le taux de divortialité, défini comme étant le rapport entre le nombre de divorces et la population moyenne de l'année est passé de 0,94% à 1,50% au cours de la même période. Alors que le taux de divorce exprimé par le rapport entre l'effectif des divorces et celui des mariages contractés au cours de la même année est passé de 11,10% à 14,81% entre 2005 et 2013.

Magda Malek

## Secourisme

### Lancement d'un cycle de formation à Médéa

Un cycle de formation de secouristes volontaires de proximité (SVP) a été lancé, hier, par la Protection civile de Médéa au profit des citoyens bénévoles qui ont reçu, par le passé, une formation de base en premiers soins, à la faveur de l'opération « un secouriste par famille » initiée en 2010, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Un premier

groupe, composé de 117 personnes, va poursuivre, pendant une durée de 21 jours, une formation accélérée dans différents domaines d'intervention et de prise en charge des victimes d'accidents et de catastrophes naturelles, encadrée par des spécialistes en matière de prévention et de secourisme, issus des unités opérationnelles de la

Protection civile, a-t-on ajouté. De petits groupes de 10 à 15 personnes, répartis sur neuf unités d'intervention, vont recevoir, dans le cadre de ce cycle de perfectionnement, des cours d'initiation théoriques sur l'ensemble des techniques utilisées lors des opérations d'intervention sur les lieux d'accidents, domestiques, routiers ou autres, la prise en charge

des victimes, sur le plan sanitaire et psychologique. Les stagiaires vont prendre part également à des exercices de simulation pour mieux les préparer, physiquement et psychologiquement, à intervenir sur le terrain, tester leur connaissance et aptitude à réagir face à des situations d'urgence, a par ailleurs ajouté la même source.

Y.O./APS

## Développement humain à Batna

### La promotion du rôle du waqf mise en avant

Les participants au séminaire national sur l'exploitation et l'investissement des biens wakfs en Algérie ont mis l'accent à Batna sur la nécessaire promotion du rôle du waqf en matière de développement humain. Au cours de cette rencontre de deux jours, organisée par la faculté des sciences humaines, sociales et islamiques de l'université de Batna, sous le thème « L'exploitation et l'investissement des biens wakfs : problématique, mécanismes et solutions », les conférenciers ont souligné la nécessité de valoriser et de généraliser les projets wakfs, un concept qui trouve son origine dans la civilisation musul-

mane et s'inspire des fondements et des préceptes de l'Islam. S'exprimant lors de son allocution d'ouverture, le D<sup>r</sup> Salah Boubchiche, doyen de la faculté organisatrice, a souligné que la rencontre se penchera, entre autres, sur les résultats des expériences menées dans ce domaine. De son côté, le directeur des wakfs, de la zakat, du hadj et de la omra au ministère des Affaires religieuses et des wakfs, Abdelouahab Bertima, a estimé, dans une communication portant sur l'investissement dans les biens wakfs en Algérie, que ces biens sont « appelés à augmenter pour dépasser les quelque 10 000 biens

recensés en 2014, grâce à la stratégie de la tutelle ». Il a également souligné que les wakfs ont fait l'objet, en Algérie, d'actes de destruction et de pillage par le colonisateur français qui « n'a pas pu aliéner les repères et les valeurs du peuple algérien ». M. Bertima a également fait savoir que l'année wakfs de 2014 a été marquée par la mise en œuvre d'une « stratégie » dont l'objectif premier consiste en « le recouvrement des biens wakfs ». Il a aussi fait part de l'examen de 68 projets d'investissement dans les biens wakfs dans 32 wilayas du pays.

L. K.



Blida / Commune de Souhane

# Des projets incitant le retour des populations à leurs villages

■ La commune montagneuse de Souhane, relevant de la daïra de Larbaa (à l'est de Blida) est actuellement le théâtre de la réalisation de nombreux projets de développement, visant à inciter les populations locales à retourner sur leurs terres, après avoir quitté la région à cause des conditions sécuritaires ayant sévi durant la décennie noire.

Par Farid K.

Selon les chiffres fournis par les services de la wilaya, cette commune, habitée auparavant par près de 4 000 familles vivant d'activités agricoles, ne compte plus aujourd'hui que quelque 500 familles, un fait à l'origine d'une quasi-paralysie du développement local de cette région à vocation agropastorale par excellence.

Pour remédier à cette situation, les autorités de la wilaya ont lancé en 2011 un important programme englobant la réalisation de plusieurs projets, visant la fixation des populations dans

leurs régions d'origine, et leur incitation au retour au travail de la terre. Ces projets, ayant fait récemment l'objet d'une visite de travail du wali Mohamed Ouchen, consistent notamment en l'aménagement et la réalisation d'un réseau de routes pour relier les différents hameaux de cette commune. A ce jour, il a été réalisé, sur ce programme, un tronçon global de 27 km de routes reliant une vingtaine de hameaux des hauteurs de Souhane, pour une enveloppe de 100 millions DA. Selon les explications fournies au wali, sur place, il est attendu, durant l'année en cours, la réhabilitation d'un réseau de 37 km de routes,



PH. &gt; D.R.

reliant sept zones d'habitation, pour une enveloppe de 80 millions DA. Le chef de l'exécutif a signalé, à l'occasion, que la commune a bénéficié d'une dotation de 500 millions DA, au titre du programme complémentaire destiné à la wilaya, à l'issue de la visite du Premier ministre, l'année dernière, destinée à la réhabilitation de son réseau électrique dégradé. Le wali a inspecté, à Douar Messaoud, le

chantier de 50 logements ruraux, dont 26 ont été réceptionnés et prêts à accueillir leurs bénéficiaires, dans l'attente du parachèvement des travaux des réseaux divers pour lesquels une enveloppe de 21 millions DA a été affectée. D'autres projets pour la réalisation de 40 logements publics locatifs (LPL), une salle de lecture et des structures de services ont été destinés à la commune de Souhane, dont la

population a appelé le wali à lui octroyer davantage de projets agricoles relatifs à l'élevage animal et l'apiculture, notamment. Le wali a invité les agriculteurs des différents hameaux à désigner un représentant qui les représentera devant les responsables locaux, en vue de relancer le programme de développement rural intégré qui leur permettra de bénéficier des activités agricoles et d'en garantir le succès, ceci d'autant plus que ce programme rural est considéré comme une source de revenus non négligeable pour les familles locales.

F. K.

Tizi-Ouzou

## L'agriculture en plein essor, en dépit d'un foncier agricole limité

Le secteur agricole est en plein essor à Tizi-Ouzou, depuis quelques années, en dépit du relief accidenté à 80% et d'un foncier agricole limité avec une surface agricole utile représentant que 38% de la surface agricole totale (SAT), a estimé Rachid Rahmania, directeur de wilaya des services agricoles (DSA). Selon ce responsable qui a présenté, devant les élus à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) réunis en session ordinaire, un bilan des investissements réalisés dans le secteur agricole durant le quinquennat 2010/2014, les résultats enregistrés durant cette période en production végétale et animale sont «satisfaisants». «La production végétale a enregistré une augmentation remarquable durant le quinquennat 2010/2014 comparativement au quinquennat précédent (2005/2009) allant de 23% à 94% pour toutes les filières conduites en irriguée», a-t-il détaillé. Il s'agit particulièrement des cultures fourragères, agrumicoles, vnicoles et maraichères, a-t-il précisé. Comparant les

deux périodes, il a estimé que la production fourragère, qui était d'environ 1,5 million qx durant le quinquennat 2005/2009, a presque doublé pour atteindre près de 2,9 millions qx durant la période 2010/2014. Les maraichages sont passés de 913 600 qx à près de 1,3 million de qx, les agrumes de 170 400 qx à 258 182 qx, et la pomme de terre de 266 480 qx à 328 880 qx, a encore signalé le responsable. Concernant la production animale, le DAS a observé que les résultats enregistrés étaient «satisfaisants» et ce, pour toutes les filières animales (viandes rouges, viandes blanches, production laitière, œuf et miel). «Une évolution positive est enregistrée par rapport au quinquennat précédent et cela est dû essentiellement à l'évolution constante des effectifs et aux mesures incitatives de soutien accordées par l'Etat», a-t-il souligné. La production laitière est la plus développée à Tizi-Ouzou selon le bilan de la DSA, qui fait ressortir que celle-ci est passée de 69 millions de litres de lait cru produits durant la

période 2005/2009 à plus de 111 millions de litres entre 2010 et 2014. La collecte a également connu une hausse importante puisque pour les mêmes périodes comparées, passant de 16,2 millions à plus de 64 millions de litres collectés. Ces résultats ont permis la wilaya de Tizi-Ouzou, dont seulement 8% de la SAU est irriguée, de se classer deuxième à l'échelle nationale dans la collecte de lait cru, également deuxième dans production d'olive à l'huile, 9<sup>e</sup> dans la production des viandes blanches, 15<sup>e</sup> dans la production d'œuf et la 17<sup>e</sup> dans la production des viandes rouges. Les efforts de l'Etat pour le développement de la filière agricole dans la wilaya se poursuivent et se traduisent par un ambitieux programme comportant, entre autres, des opérations de plantations fruitières, ouverture de pistes agricoles, création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, et extension des périmètres irrigués, a, par ailleurs, souligné M. Rahmania.

A.O./APS

Jijel

## Le taux de chômage réduit à moins de 9%

Le taux de chômage a été réduit à 8,90% en 2014 dans la wilaya de Jijel, à la faveur, notamment, des différents dispositifs de soutien à l'emploi et des programmes de développement engagés par l'Etat, a-t-on appris auprès de la wilaya.

De nombreux postes de travail ont été créés durant l'année écoulée, surtout en faveur des jeunes, selon cette source qui a précisé que 3 549 recrutements ont été effectués dans les secteurs de l'industrie, du BTPH

(bâtiment, travaux publics et hydraulique), de l'agriculture et des services. De plus, le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (Daip) a permis le placement de 3 350 autres jeunes à fin 2014 qui ont bénéficié de contrats de formation et d'insertion (CFI), de contrats d'insertion professionnelle (CIP) et de contrats d'insertion des diplômés (CID).

Durant la même période (2014), 924 projets ont été financés dans le cadre des différents

créneaux offerts par les dispositifs de soutien à l'emploi, dont 724 par l'Agence locale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et 200 par la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), ce qui a permis de générer 2 678 postes de travail, selon la même source.

Par ailleurs, la direction de l'Emploi a annoncé la création de nombreux autres emplois au profit des jeunes durant les prochaines années, à la faveur des grands projets de développe-

ment intéressant divers secteurs, dont celui relatif à la construction de la pénétrente autoroutière Jijel-El Eulma (Sétif) pour la réalisation de laquelle 18 000 postes d'emploi sont prévus, le projet du complexe sidérurgique de Bellara (2 000 emplois) ainsi que les divers projets d'investissement privés validés par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref).

L.B.

## Oran Une école supérieure d'architecture en projet à l'UST

L'UNIVERSITÉ des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed-Boudiaf» (USTO-MB) sera bientôt dotée d'une école supérieure d'architecture de dimension régionale, a-t-on appris auprès de la rectrice de l'établissement, Aïcha Derdour. La première classe préparatoire à l'accès à cette future grande école sera ouverte dès la prochaine année universitaire (septembre 2015), a annoncé la rectrice, en marge d'une rencontre organisée au profit des étudiants. La première promotion comptera quelque 200 étudiants, attendus parmi les futurs bacheliers de l'année scolaire en cours, a-t-elle indiqué en soulignant l'importance de cette opération initiée avec le soutien de la tutelle en vue de «promouvoir le standard qualitatif des formations dispensées». La prochaine rentrée à l'USTO-MB verra, en outre, l'ouverture d'un «master direct» dédié à la spécialité «mines et métallurgie», a fait savoir M<sup>me</sup> Derdour, expliquant que les bacheliers intéressés pourront accéder directement à cette filière pour une durée d'études de cinq ans. Le nouveau cursus a pour but, selon la même responsable, de «redynamiser la formation, en adéquation avec le développement du secteur industriel dans la wilaya d'Oran qui a vu l'émergence de plusieurs usines d'envergure, à l'instar de «Renault-Algérie» (Oued Tiélat) et de l'aciérie «Tosyali» (Béthioua). La rencontre organisée au profit des étudiants, tenue à l'amphithéâtre central de l'USTO-MB, a vu la présentation de deux communications sur «les équipements de laboratoires» et «le développement durable», animées par l'Allemand Lionel Hemme (fournisseur) et le chercheur algérien Abene Abderahmane.

R.R.



Libye

# Mesures d'austérité contre le déficit budgétaire

■ Le budget général de la Libye pour 2015 accusera un déficit de 30 milliards de dinars, soit environ 25 milliards de dollars.

Par Salim O.

Le Premier ministre intérimaire libyen, Abdallah al-Theni, a promis des mesures d'austérité pouvant être draconiennes pour les citoyens afin de faire face au déficit budgétaire annoncé par la Banque centrale de Libye.

Celle-ci a indiqué dans un rapport publié dernièrement que le budget général de la Libye pour 2015 accusera un déficit de 30 milliards de dinars, soit environ 25 milliards de dollars, expliquant ce déficit par la baisse drastique de la production pétrolière du pays qui ne dépasse guère les 500 000 b/j contre 1,5 million en temps normal, en raison des violences dans le pays et la chute vertigineuse du prix du brut sur le marché mondial qui oscille entre 50 et 60 dollars le baril.

Au cours d'une conférence de presse au, à Beidha, M. al-Theni a évoqué les difficultés dont souffre le gouvernement parce que le Parlement n'a pas encore approuvé le projet de budget. Le Premier ministre a par ailleurs démenti les informations selon lesquelles son gouvernement rejetait le dialogue national. «Le gouvernement émane de la Chambre des représentants qui participe au dialogue, et nous reconnaissons le dialogue et nous sommes engagés à respecter tout ce qui en émanera», a notamment précisé M. al-Theni. Le Premier ministre a d'autre part

attribué la crise de carburant et de gaz domestique aux intempéries et à l'insécurité.

Parlant de la crise de l'électricité, M. al-Theni a expliqué qu'elle était «provoquée par le bombardement délibéré des quatre principales stations qui alimentent la région de l'Est, ce qui les a mis hors service, mais que grâce aux efforts sincères nous avons pu en restaurer une partie». Il a également souligné, lors de la conférence de presse, qu'il n'y avait pas de désaccord entre le gouvernement et l'armée, décrivant leurs relations comme «bonnes à leur plus haut niveau». Il a souligné que «le gouvernement, en dépit de ses moyens limités, soutiendra l'institution militaire pour lui permettre de s'acquitter de sa mission à l'égard du pays».

Le Premier ministre libyen a en outre dénoncé les accusations de corruption portées contre des ministres par des médias, appelant à présenter «des documents et des preuves étayant ces accusations et non des paroles».

## Le Parlement de Tobrouk décide d'exporter son pétrole

Le Parlement de Tobrouk reconnu par la communauté internationale a décidé d'exporter son pétrole, principale ressource de l'économie de la Libye.

Le gouvernement libyen reconnu par la communauté



Abdallah al-Theni, Premier ministre intérimaire libyen

internationale et issu des élections législatives du 25 Juin 2014 autorise la nouvelle Compagnie nationale de Pétrole Recherche Pétrole (NOC) basée à Benghazi à commencer à exporter du brut et ses produits.

Le Parlement par cette nouvelle décision entend ainsi commencer à collecter lui-même l'argent du pétrole. La question des

revenus du pétrole est au centre de la bataille que se livrent le gouvernement légitime, réfugié dans l'Est, et le gouvernement dissident, installé dans la capitale.

Le gouvernement du Premier ministre Abdallah al-Theni, reconnu par la communauté internationale mais réfugié dans l'est du pays, veut convaincre

qu'il est le détenteur légitime du pétrole libyen.

Pour cela, il a créé une structure concurrente de la Compagnie nationale pétrolière, la NOC, afin que les revenus tirés de la vente du pétrole ne transitent plus par cette compagnie nationale ni par la Banque centrale libyenne.

Cela s'accompagne donc de l'ouverture d'un compte bancaire aux Emirats arabes unis pour collecter le produit des ventes et de l'installation de succursales aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne, afin d'échanger du pétrole brut contre des produits de première nécessité.

Une initiative qui risque de poser des problèmes aux acheteurs traditionnels de pétrole libyen qui disposent actuellement de comptes auprès de la Banque centrale libyenne (contrôlée par les milices islamistes de Fajr Libya), une des seules institutions qui n'ait pas encore été touchée par le dédoublement du pouvoir en Libye.

S.O./Agence

## Six morts dans un attentat suicide à Misrata

SIX PERSONNES ont été tuées et des dizaines d'autres blessées dans un attentat suicide à la bombe dimanche dans la ville côtière de Misrata, dans le nord-ouest de la Libye, ont rapporté des sources de sécurité dans un nouveau bilan. Un homme a fait exploser une voiture piégée au poste de contrôle de Sdada au sud-est de Misrata, a indiqué un officier de sécurité. Les corps et les blessés ont été transférés immédiatement vers un hôpital local et les forces de sécurité se sont précipitées sur les lieux et ont bouclé la zone. Plusieurs branches de l'Etat islamique en Libye, dont la «province de Tripoli de l'Etat islamique», ont revendiqué l'attaque sur leurs pages officielles sur des réseaux sociaux. La Libye est en proie à des attentats terroristes, des conflits armés, des enlèvements et des assassinats depuis les troubles de 2011 qui ont conduit à la destitution de son ancien dirigeant, Mâammar Kadhafi.

S.O.

## Sahara occidental

# Les femmes sahraouies appellent le SG de l'ONU à accélérer la décolonisation

Les femmes sahraouies ont appelé à Smara le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, à «imposer la légalité internationale, hâter le processus de décolonisation du Sahara occidental et élargir le mandat de la Minurso à la protection des droits de l'Homme». Au terme des travaux de son 7<sup>e</sup> congrès, l'Union nationale des femmes sahraouies (Unfs) a appelé le Conseil de sécurité «à œuvrer pour la consécration de la paix et de la stabilité en faveur du peuple sahraoui, victime d'une guerre criminelle menée par l'occupation marocaine».

L'union a, d'autre part, appelé l'Union africaine (UA) «à maintenir ses nobles positions vis-à-vis de cette cause juste et à trouver de nouvelles formules pour l'action commune avec le Conseil de sécurité pour amener le Maroc à se conformer à la légalité internationale et parvenir à une solution qui permette au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, à travers un référendum juste et équitable».

Dans un message adressé au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, les congressistes ont exprimé leur «pleine reconnaissance et grande considération» au

Président Bouteflika pour ses efforts d'appui et de soutien à la cause sahraouie juste. L'Unfs avait salué auparavant la participation «fructueuse» de l'Algérie à ce congrès.

Par ailleurs, les femmes sahraouies ont adressé un message au président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, dans lequel elles ont fait part de leur «attachement aux acquis réalisés à ce jour par la femme sahraouie». La clôture des travaux du 7<sup>e</sup> congrès de l'Unfs, organisé sous le thème «Gdeim Izik pour toujours» a été marquée par l'élection de sa secrétaire générale, Fatma Mahdi, de 8 membres du bureau exécutif et de secrétaires régionales et par l'adoption du statut de l'union.

## Une caravane de solidarité médicale à pied d'œuvre dans les camps

Une caravane de solidarité médicale, organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN) est à pied d'œuvre dans les camps sahraouis, où ses membres vont assurer des consultations et des interventions chirurgicales.

La caravane est composée de 20 praticiens dans diverses spécialités telles que la chirurgie générale, cardiologie, gastroentérologie, orthopédie, urologie, ophtalmologie, psychiatrie, radiologie et autres, a-t-on appris du chargé de communication du ministère sahraoui de la Santé, Hiyai Ahmed Baba.

L'équipe médicale a entamé ses consultations et les interventions chirurgicales, qui se poursuivront jusqu'à vendredi prochain, ce qui permettra de soulager quelque peu les souffrances des réfugiés sahraouis et de prendre en charge les cas de pathologies complexes, a-t-il fait savoir.

A cette occasion, les membres de la caravane comptent remettre aux structures de santé dans les camps des réfugiés un don composé de médicaments, d'équipements chirurgicaux et de fauteuils roulants, en plus d'un premier lot remis auparavant à des militants sahraouis (lits, fauteuils roulants...), selon le responsable.

L'opération a été conduite par le vice-président de l'APN, chargé des relations extérieures, Djamel Bouras.

Ramy G./SPS

## Tunisie Report au 18 mai de l'affaire de l'assassinat des huit soldats

L'EXAMEN de l'affaire de l'assassinat par des terroristes des huit militaires dans la région du mont Chaâmbi (ouest de la Tunisie) a été reporté au 18 mai prochain à la demande du comité de défense des 77 accusés, a indiqué le porte-parole du Tribunal de première instance de Tunis, Sofiene Selliti. «77 accusés sont impliqués dans cette affaire», a indiqué M. Selliti, cité par l'agence TAP, ajoutant que six d'entre eux sont en état d'arrestation, dont cinq étaient présents au tribunal lors de la séance de lundi.

«Trois accusés ont comparu en état de liberté. Pour le reste des accusés ils étaient encore en fuite», a précisé le porte-parole.

Parmi les accusés dans la tuerie des soldats de Chaâmbi, on compte le chef de «Ansar Al-Chariaa» Seifallah Ben Hassine Mokni, alias «Abou lyadh», Abou Baker El Hakim, accusé également dans l'assassinat du député Mohamed Brahmi.

Le 29 juillet 2013, huit militaires tunisiens ont trouvé la mort, pris dans un guet-apens organisé par un groupe terroriste dans la région de Fadj Hassine, à Jbel Chaâmbi.

R.G.





## Yémen

# Situation humanitaire «catastrophique» à Aden

■ La situation humanitaire est «catastrophique» à Aden, s'est alarmée hier la Croix-Rouge alors que la grande ville du sud du Yémen est le théâtre de combats quotidiens entre rebelles chiites liés à l'Iran et partisans du président soutenu par l'Arabie Saoudite.

Par Ali O.

«La situation humanitaire est très critique au Yémen, pays qui importe 90% de ses produits alimentaires», a déclaré à l'AFF la porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (Cicr) à Sanaâ, Marie-Claire Feghali.

Un premier avion transportant du personnel médical du Cicr est arrivé à Sanaâ, la capitale, a annoncé hier dans un tweet le directeur des opérations de l'organisation, Dominik Stillhart.

Le pays de la péninsule arabique est soumis depuis le 26 mars aux raids aériens intensifs d'une coalition arabe menée par Riyad en soutien au président Abd Rabbo Mansour Hadi. Ce dernier a été contraint de quitter le pays sous la pression de ses adversaires, les rebelles Houthis alliés à des militaires restés fidèles à l'ex-chef de l'Etat Ali Abdallah Saleh.

Outre les liaisons aériennes et maritimes désormais coupées, les infrastructures ont été sérieusement affectées par les raids et l'aggravation des combats, en particulier dans le Sud.

«Le moins que l'on puisse dire, c'est que la situation est catastrophique» à Aden, où «la guerre a gagné tous les coins de la ville», a précisé M<sup>me</sup> Feghali.

En raison des combats, la plupart des quelque 800 000 habitants «ne peuvent même pas s'enfuir». Et «des cadavres restent parfois abandonnés dans la rue, personne ne pouvant s'aventurer pour aller les retirer», relate la porte-



parole du Cicr. «La situation est encore pire dans les hôpitaux», déplore M<sup>me</sup> Feghali, dont l'organisation a demandé en vain une pause humanitaire pour acheminer des secours.

Présent au Yémen, Médecins sans frontières (MSF) juge également que la situation «empire de

jour en jour» à Aden, selon la chef de sa mission, Marie-Elisabeth Ingres.

Les combats, qui se sont concentrés ces derniers jours dans le sud, ont fait depuis dimanche au moins 159 morts, dont 63 à Aden, selon un bilan compilé par l'AFF à partir de différentes sources.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a annoncé hier qu'au moins 540 personnes ont été tuées et 1 700 blessées au Yémen depuis le 19 mars, une semaine avant le début de la campagne aérienne. De son côté, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) évalue qu'«au moins 74

enfants ont été tués et 44 blessés depuis le 26 mars». Un million d'enfants ne peuvent pas aller à l'école, selon l'organisation.

Son porte-parole Christophe Bouliercac a expliqué que les enfants étaient soit «victimes d'armes directement», soit des «conséquences indirectes de ce conflit» car la violence affecte les infrastructures de santé.

«Il y a des morts indirects» du fait notamment des problèmes d'approvisionnement de matériel médical, a-t-il poursuivi.

Plus de 100 000 personnes ont été déplacées en raison de la guerre, selon l'Unicef.

Les rebelles chiites et leurs alliés, qui se sont emparés l'an dernier de Sanaâ et de vastes régions du Nord et du Centre, ont réussi début mars à avancer vers Aden. Les forces favorables au président tentent de desserrer l'étau des Houthis sur la ville, avec le soutien des raids de la coalition.

Le Pakistan, proche allié de l'Arabie Saoudite et sollicité par celle-ci pour intégrer la coalition, s'est dit hier «peu pressé» de le faire.

A la demande du Premier ministre Nawaz Sharif, le Parlement tient depuis lundi une assemblée spéciale afin de débattre de la participation ou non du Pakistan à la coalition.

Le Pakistan tente à la fois de ménager son allié saoudien et son voisin iranien, farouchement hostile à l'opération au Yémen.

De nombreux élus mettent en garde contre les répercussions d'une participation à l'offensive au Yémen pour un pays qui a déjà payé un lourd tribut de son engagement en Afghanistan.

«Prenez votre temps, nous avons besoin de vos honnêtes conseils et nous allons retenir vos arguments les plus judicieux dans notre politique», a déclaré Sharif à l'intention des élus de l'Assemblée nationale. «Prenez votre temps, nous ne sommes pas pressés», a-t-il répété.

Le conflit au Yémen devait également s'imposer au menu des discussions au cours de la visite du président turc Recep Tayyip Erdogan en Iran, un pays accusé de soutenir activement les Houthis.

Erdogan, un islamo-conservateur, avait dénoncé fin mars ce qu'il a appelé la volonté de «domination» de l'Iran au Yémen. En réponse, le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammed Javad Zarif avait accusé Ankara d'alimenter l'instabilité au Moyen-Orient. A. O.



## Points chauds

### Rassemblement

Par Fouzia Mahmoudi

C'est cette semaine que le bureau politique de l'UMP mettrait en place les règles concernant la tenue des élections primaires de la droite et du centre qui doit se dérouler en novembre 2016 pour désigner le candidat officiel au scrutin présidentiel de 2017. Cette primaire, ouverte au centre, se déroulera les 20 et 27 novembre 2016. Pour l'instant, seuls sont officiellement candidats François Fillon, Alain Juppé, Xavier Bertrand et Christian Estrosi. Nicolas Sarkozy, qui devra quitter la présidence de l'UMP pour faire campagne, devrait donc se déclarer le plus tard possible. Bruno Le Maire pourrait également être candidat, ainsi que Nathalie Kosciusko-Morizet. Le bureau politique du parti, qui réunit ses principales personnalités (61 élus), va étudier un document de travail élaboré par les représentants des candidats déclarés ou non, sous la direction du député Thierry Solère. Dans un souci de «transparence» et de «rassemblement», réclamé par les ténors de l'UMP encore traumatisés par deux années de querelles internes, Nicolas Sarkozy, à peine élu président en novembre, avait chargé ce proche de Bruno Le Maire de conduire le groupe de travail. En font également partie Brice Hortefeux (représentant Nicolas Sarkozy), Bernard Accoyer (François Fillon), Édouard Philippe (Alain Juppé), Damien Meslot (Xavier Bertrand) et Philippe Gosselin (Hervé Mariton, qui comme Le Maire, avait brigué la présidence du parti). François Fillon, en voyage en Jordanie où il devait rencontrer le roi Abdallah dans la journée, ne participera pas au bureau politique. «Mais le texte lui convient, car il a été préparé collectivement», fait savoir son entourage. Du côté des sondages l'avantage est toujours à Nicolas Sarkozy qui serait selon une majorité de sympathisants de droite, et encore plus ceux de l'UMP, pensent très majoritairement que l'ancien président est plus à même qu'Alain Juppé de remporter la présidentielle, alors que l'ensemble des Français donne une légère avance au maire de Bordeaux. Dans cette enquête, 35 % des Français considèrent que l'ancien Premier ministre a plus de chance que l'ex-chef de l'Etat (31 %) pour ce qui est de la «capacité à remporter» le scrutin élyséen de 2017. L'écart se réduit cependant très fortement par rapport à un sondage comparable de novembre 2014 (40 % contre 24 %) et de février 2015 (34 % contre 27 %). Chez les seuls sympathisants de droite, qui seront conviés à voter à la primaire, ils sont 51 % à mettre en tête Nicolas Sarkozy, contre 27 % Alain Juppé. Chez les seuls sympathisants UMP, l'écart est de 66 % à 29 %. Il reste néanmoins un an et demi à Alain Juppé pour creuser l'écart et pour convaincre les partisans de Sarkozy. Surtout que ces sondages ne prennent pas en compte les centristes, qui pourront voter lors des primaires et qui sont eux en grande majorité favorables à Alain Juppé.

F. M.

## Iran

### Huit militaires tués par des rebelles à la frontière du Pakistan

Huit militaires iraniens ont été tués dans l'extrême sud-est de l'Iran, près de la frontière pakistanaise, dans une attaque revendiquée hier par un groupe extrémiste sunnite. «Les terroristes armés dans un acte aveugle ont tué huit garde-frontières» lundi soir dans la région de Negur, a déclaré Ali Asghar Mirshekari, le vice-gouverneur de la province du Sistan-Balouchistan, cité par l'agence officielle Irna.

Les autorités iraniennes utilisent habituellement le terme de «terroristes» pour désigner des groupes de rebelles sunnites actifs dans cette zone.

Après l'attaque «les rebelles se sont enfuis au Pakistan», a précisé le général Saïd Montazer-ol-Mehdi, chef-adjoint de la police iranienne, cité par l'agence Fars.

Selon lui, huit autres membres des forces de sécurité ont été tués depuis mars dans deux attaques séparées dans l'ouest du pays, à la frontière irakienne où vivent également des minorités sunnites. Les auteurs présumés de l'une des deux attaques ont été arrêtés.

Un porte-parole du groupe extrémiste sunnite Jaish-ul Adl

(Armée de la justice) a revendiqué l'attaque depuis le Pakistan. «Les moujahidine ont détruit leur véhicule et pris leurs armes avant de passer la frontière vers le Pakistan», a dit Mohammad Moussa Moujahid par téléphone à l'AFF.

Cette attaque est la plus meurtrière menée par des rebelles sunnites dans la région depuis octobre 2013. A l'époque, Jaish-ul Adl avait revendiqué une attaque contre un poste-frontière iranien qui avait fait 14 morts. Les accrochages sont fréquents au Sistan-Balouchistan, où réside une importante communauté sunnite dans un pays à majorité chiite.

Cinq membres des forces iraniennes avaient été tués dans cette région en octobre et décembre derniers. Début 2014, quatre militaires avaient été retenus captifs pendant deux mois par Jaish-ul Adl, et un cinquième enlevé avec eux avait été exécuté.

Outre les groupes extrémistes sunnites, la région est aussi le théâtre d'attaques menées par des trafiquants de drogue. «L'Iran demande au Pakistan d'arrêter les terroristes, de les remettre aux autorités iraniennes et de ne pas

permettre que le territoire pakistanaïsoit utilisé par» eux, a affirmé Mirshekari.

L'Iran accuse régulièrement le Pakistan de ne pas agir avec fermeté contre les groupes de rebelles sunnites menant des attaques sur son sol. Téhéran accuse ces groupes d'agir pour le compte de «services de renseignement étrangers».

Cette attaque est intervenue après l'annonce du démantèlement d'un «groupe terroriste» dans la région de Ghasr-Ghand et Nikshahr, à une centaine de kilomètres au nord de Negur. Trois rebelles ont été tués dans l'opération, selon le général iranien Mohammad Pakpour.

L'Iran a entamé au début des années 1990 la construction d'un «mur» qui doit être achevé en 2015, pour fermer hermétiquement les quelque 1.800 km de frontières avec le Pakistan et l'Afghanistan. Les autorités veulent empêcher le trafic de drogue, la contrebande et les infiltrations de groupes rebelles ou de bandits, qui entretiennent un climat d'insécurité permanent dans les régions frontalières.



Son nouvel opus «Al Mutakallimûn» dans les bacs

# Souad Massi chante la face cachée des poètes arabes

■ Son fameux «folk rock algérien» y croise musiques africaines, bossa et traditionnel algérois, sur des textes de grands poètes arabes.

Par Lamia H.

«**A**l Mutakallimûn», le nouvel opus de Souad Massi est sorti hier chez Wrasse Records, un album aux sonorités très musiques du monde, dans la lignée de son disque «Mesk Ellil». Son fameux «Folk rock algérien» y croise musiques africaines, bossa et traditionnel algérois, sur des textes de grands poètes arabes. En effet, la chanteuse rend hommage aux grands poètes arabes en mettant en musique quelques-uns de leurs textes dans un nouveau disque, disponible lundi, visant à faire découvrir une «face cachée du monde arabe». Composé de dix chansons traduites en anglais et en français accompagnées d'élégantes calligraphies, «El Mutakallimûn» («Les maîtres de la parole») mêle les époques, avec par exemple un poète du VI<sup>e</sup> siècle et un auteur tunisien du début du XX<sup>e</sup> siècle dont les vers furent repris par les manifestants lors du Printemps arabe en 2011, explique à l'AFP la chanteuse de 42 ans installée à Paris. L'artiste d'origine kabyle, qui a grandi et étudié à Alger, s'est fait connaître en France en 2001 avec un premier album, «Raoui» («Le conteur»), salué par la critique et distingué cette année-là par

l'Académie Charles-Cros. En 2006, son troisième album «Mesk ellil» avait reçu la Victoire de la musique dans la catégorie musiques du monde. Ce nouveau projet est un prolongement du spectacle «Chœurs de Cordoue» dans lequel, depuis quatre ans, Souad Massi rend hommage à la ville de Cordoue des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Une période qui la fascine par son bouillonnement intellectuel, artistique et architectural mais surtout, dit-elle, de «tolérance religieuse» avec une cohabitation entre musulmans, juifs et chrétiens. C'est en se plongeant dans cette période que la chanteuse a redécouvert des classiques de la littérature arabe et a eu envie de mettre en musique ses grands poètes. Ce qui a parfois nécessité l'aide de spécialistes pour comprendre certains textes en arabe ancien. «C'était un coup de folie», confesse celle qui décrit son parcours musical comme «inclassable», entre folk et musiques du monde.

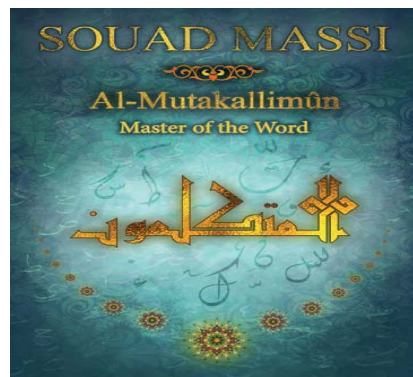
## «En lettres d'or» à La Mecque

«Vous savez, je suis Algérienne, maghrébine, et on est souvent considérés dans le monde arabe comme plus Européens qu'Arabes. Mais



j'avais envie de faire ce que j'aime. Je suis d'origine kabyle, mais j'aime l'arabe et j'avais envie de partager sa beauté, son ouverture d'esprit», poursuit la chanteuse aux longs cheveux noirs. «Je suis agacée par les clichés. Le monde arabe est très vaste et je suis triste qu'on l'associe souvent au terrorisme. J'ai vécu la guerre civile en Algérie, j'ai souffert du terrorisme comme beaucoup de gens. C'est injuste qu'on nous associe à cette image, injuste pour tous les journalistes qui sont derrière des barreaux. Je voulais parler de la face cachée du monde arabe», continue-t-elle. Souad Massi s'est d'abord attaquée à un classique de la littérature arabe, la légende «Majnun Layla» qu'elle présente dans le livret de l'album comme «équivalent pour tout l'Orient musulman de Tristan et Iseut ou Roméo et Juliette». Une romance

adaptée dans la chanson baptisée «Fa Ya Layla», sur un air de bossa soutenu par des chapelets de notes au piano et une guitare andalouse. La chanteuse rend hommage à des auteurs des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles et même à un plus ancien encore, Zouhair Ibn Abi Salma. Auteur du VI<sup>e</sup> siècle, avant la naissance de l'Islam, ce dernier représente une époque où l'on honorait les plus grands poètes en brochant leurs textes en «lettres d'or sur un tissu de soie» et en les suspendant à La Mecque. Son texte, «Sa'imtou», est la plainte d'un vieux sage au soir de sa vie. Mais Souad Massi s'intéresse aussi à des auteurs plus récents comme le Tunisien Abdou El Kacem El Chabbi (1909-1934), dont l'un des poèmes constitue «la base de l'hymne national tunisien». Un poète à l'écriture étonnamment contemporaine («Prends garde!



Que ni le printemps ne te trompe/Ni la clarté du ciel ni la lumière du jour») et dont les vers furent repris «comme hymne par les manifestants des révolutions en Tunisie, en Egypte et dans d'autres pays en 2011», précise le livret du disque. L.H.

9<sup>e</sup> festival du 6<sup>e</sup> art à Guelma

## Le «théâtre de rue» transforme les espaces publics en immense scène

Les espaces publics de la ville de Guelma ressemblent depuis quelques jours à une immense scène grâce aux spectacles de théâtre de rue donnés dans le cadre du 9<sup>e</sup> festival culturel de théâtre professionnel, ouvert vendredi dernier, a-t-on constaté. Passants, écoliers sortant de leurs établissements, jeunes gens attablés sur les terrasses des cafés et autres automobilistes de passage constituent le public improvisé pour ces représentations qui ont conféré des airs de fête à l'antique Calama.

Les comédiens de la troupe «El-Aqdam El-khachabia» ont investi la place du 8-Mai 1945, la place des Martyrs, l'esplanade de la maison de la culture et l'avenue Emir-Abdelkader pour offrir aux habitants de la

ville des spectacles hors compétition dans ce festival qui met en lice six troupes de l'Est du pays qui rivalisent pour une qualification à la prochaine édition du festival national de théâtre professionnel, prévue en mai prochain à Alger.

La troupe «Biskra arts» et la coopérative «Idées et art» d'El-Eulma (Sétif) ont également animé des spectacles de rue à thématique sociale, transformant parfois le spectateur en comédien.

Pour Abdelouhab Tamhecht, de la compagnie «Idées et art» d'El Eulma, ces spectacles «rompent avec les pièces jouées dans des salles fermées et font davantage appel aux mimiques suggestives qu'à la parole, au décor ou à la musique que l'on retrouve sur

les planches», ce qui, selon lui, «n'est pas plus mal».

Les pièces en compétition, «Enasf Edayaâ» (la moitié perdue) de la troupe des Artistes libres d'Azzaba (Skikda), «El Haqiqa» (la vérité), de la coopérative Espace Bleu de Batna, «Thamene ayam el ousboue», (Le 8<sup>e</sup> jour de la semaine), de l'association du théâtre libre de Mila, «El mazbala el fadhila» (La décharge vertueuse) de la coopérative El Tadj de Bordj Bou Arreridj et «Raks el kilab» (La danse des chiens) de la maison de la culture de Khenchela seront départagées par un jury constitué des artistes Djamel Saber (président), Souad Sebki, Samira Sahraoui, Amar Thairi et Djamel Chadli.

F.Y./APS

## Chanson

### À 90 ans, Charles Aznavour va sortir un nouvel album

À 90 ans, l'infatigable chanteur français Charles Aznavour sortira le 4 mai un nouvel album qu'il a écrit, composé et arrangé, sous le titre «Encores», mot qui évoque les rappels du public en langue anglaise.

«C'est la première fois que j'écris un album qui parle de mon passé», a-t-il confié récemment en égrenant les sujets nostalgiques abordés dans ce nouvel

opus, «la guerre, la résistance, les lieux que l'on fréquentait quand on allait se saouler la gueule»...

Cet album sort quatre ans après le précédent et une cinquantaine d'autres. Surnommé «le Sinatra français», Charles Aznavour est l'auteur de plus de 1 000 chansons, a joué dans près de 80 films et s'est produit sur scène dans plus de 94 pays.

«Je n'ai jamais, jamais prononcé le mot adieux!», lançait-il en 2011, juste avant une série de 22 concerts à l'Olympia pour ses 87 ans. L'impressionne toujours par sa vitalité intacte et ne fait que quelques concessions à l'âge, avec un prompteur pour pallier les trous de mémoire et un fauteuil pour les coups de fatigue. Il effectue actuellement une tournée mondiale qui l'a

emmené depuis l'an dernier à New York, Moscou, Montréal, Londres, Berlin, Los Angeles ou encore Rome et Erevan, capitale de l'Arménie d'où est originaire sa famille. Il a même fêté ses 90 ans sur scène, le 22 mai 2014, à Berlin. Il sera notamment à Paris pour 6 représentations du 15 au 27 septembre.

R.C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Salle Ibn-Khaldoun**  
Jusqu'au 19 avril :  
Projection du film Les portes du soleil : Algérie pour toujours de Jean-Marc Minéo

**Galerie Asselah**  
Jusqu'au 16 avril :  
Exposition de peinture par l'artiste Amel Benghezala.

**Villa Abdeltif**  
Jusqu'au 18 avril :  
Exposition de peinture «Offrande au pays du Cèdre» de l'artiste Djahida Houadef.

**Institut culturel italien**  
Jusqu'au 25 avril :  
Exposition de costumes italiens du XVe au XIXe siècles, par l'atelier Il Costumes de Rome.

**Galerie Baya du palais de la culture Moufidi Zakaria**  
Jusqu'au 28 avril :  
Exposition de l'artiste peintre Mustapha Nedjai

**Institut Cervantes d'Alger**  
11 avril :  
Conférence sous le thème «Alger à l'époque de Miguel Cervantes. 1575-1580». Elle sera animée par l'historien et archéologue Aderahmane Khelifa.

**Aida Gallery (Dély-Ibrahim)**  
Du 11 au 25 avril :  
Exposition de peinture de l'artiste Youcef Hafid

**Centre culturel Mustapha-Kateb**  
Jusqu'au 14 avril :  
Exposition d'arts plastiques par l'artiste Bedri Mohamed Zaghloul.

**Villa Abdeltif**  
Jusqu'au 18 avril :  
Exposition de peinture «Offrande au pays du Cèdre» de l'artiste Djahida Houadef.

**Institut culturel italien**  
Jusqu'au 25 avril :  
Exposition de costumes italiens du XVe au XIXe siècles, par l'atelier Il Costumes de Rome.



## Coup-franc direct



### Garder sa dignité

Par Anouar M.

Même si tous les espoirs sont reportés sur le vote du comité exécutif de la CAF pour désigner le pays hôte de la prochaine CAN 2017, n'empêche que cela ne devrait pas être une fin en soi pour l'Algérie. En effet, les responsables de notre football devraient rester dignes même au cas où on n'obtiendrait pas cet honneur, car il y aura un jeu de couilles qui se fera et des pays comme le Gabon et le Ghana seront de véritables concurrents. L'Algérie avait été déjà écartée pour les éditions 2019 et 2021 et même si cela a été décevant, n'empêche que cela n'a pas été vraiment perçu comme une défaite d'autant plus que d'autres facteurs font qu'il n'est pas facile de décrocher l'honneur d'abriter ce genre de compétition pour laquelle il faudrait une préparation bien ficelée. On devrait aussi se préparer comme il se doit avec la réalisation des infrastructures nouvelles qui devraient permettre au football national d'aller de l'avant et de penser à son renouveau surtout qu'il n'est pas possible de continuer de la sorte avec toutes ces insuffisances constatées au niveau de la balle ronde nationale et qui font que notre championnat a connu une grande régression.

A. M.

## FC Porto Brahimi pisté par Arsenal

L'international algérien de football Yacine Brahimi, sous contrat avec le FC Porto (Portugal) jusqu'en 2019, intéresse le club londonien d'Arsenal dans la perspective d'un recrutement à l'ouverture du prochain mercato estival, a indiqué lundi le site O-Jogo.

«Arsène Wenger fait du recrutement de Brahimi une priorité» a indiqué le média portugais, réputé pour être très introduit au sein du FC Porto. Brahimi (25 ans) a inscrit cinq buts et délivré trois



passes décisives en sept apparitions avec le FC Porto, en Ligue des champions, cette saison. Il compte également six buts en championnat du Portugal, ce qui lui a valu l'intérêt de plusieurs grands clubs d'Europe, dont Arsenal. Les «Gunners» devront néanmoins casser leur tirelire pour pouvoir s'attacher les services de l'international algérien, dont le contrat avec le FC Porto est assorti d'une clause libératoire estimée à 45 millions d'euros.

## Watford FC Guedioura s'illustre face à Middlesbrough



L'équipe de Watford où évolue le milieu international algérien, Adlène Guedioura, s'est imposée lundi en déplacement face au leader, Middlesbrough (2-0), en match comptant pour la 41<sup>e</sup> journée du championnat anglais de deuxième division (Championship). Très en verve ces derniers temps, Guedioura a été passeur décisif sur l'action du premier but de Watford signé Troy Deeney (37'), avant qu'Odion Ighalo n'inscrive le second but (65'). Il s'agit de la deuxième passe décisive de Guedioura en deux matchs, après celle délivrée samedi lors du match nul décroché sur le terrain de Derby County (2-2). Grâce à cette victoire, Watford qui aspire à retrouver la Premier League dès la saison prochaine, s'accapare provisoirement du fauteuil de leader, en attendant la suite de cette journée prévue lundi. Guedioura (29 ans) évolue à Watford à titre de prêt de Crystal Palace. C'est la deuxième fois qu'il est prêt à cette formation cette saison puisqu'il avait déjà porté ses couleurs entre novembre et décembre derniers.

## Tennis/Championnat d'Afrique U18 Inès Ibbou seule Algérienne encore en lice

Loueuse de tennis Inès Ibbou est la seule représentante algérienne encore en lice au Championnat d'Afrique U18, organisé au Caire du 4 au 11 avril, au moment où ses trois autres coéquipiers ont été éliminés dès les premiers tours. Exemptée du 1<sup>er</sup> tour, disputé dimanche, la jeune Algérienne (16 ans) s'est imposée lundi (6-0, 6-0) devant la Namibienne Lize Elfrida Moolman, au moment où sa coéquipière Saadia Belhadj (1188<sup>e</sup> mondiale) s'est inclinée (6-1, 6-1) devant la Sud-Africaine Rouxane Janse Van Rensburg, classée au 234<sup>e</sup> rang mondial. La 3<sup>e</sup> représentante algérienne dans ce Championnat d'Afrique, Sihem Sahli s'est inclinée, elle aussi, dès le premier tour face à la Gambienne Caestine Avomo Ella. Sahli était pourtant bien entrée dans le match, remportant le 1<sup>er</sup> set (6-3), avant de s'incliner dans les deux suivants (6-3, 6-3). Fazil Habbouche, le seul représentant algérien chez les garçons, a subi le même sort que ses coéquipiers dans le tableau simple, en s'inclinant dès le premier tour devant Kukutla Motlojoa du Lesotho (6-1, 6-1). Dans le tableau double, Inès Ibbou est, là encore, l'unique représentante algérienne encore en lice, puisque ses coéquipiers ont tous été éliminés dès le 1<sup>er</sup> tour. Chez les garçons, Fazil Habbouche qui avait formé la paire avec le Tanzanien Sulle Omary Hamisi s'était incliné (6-1, 6-3) contre l'Égyptien Adham Gaber et le Portugais Hugo Moreira. Chez les filles, les deux Algériennes Sihem Sahli et Saadia Belhadj avaient fait la paire devant la Russe Melissa Ishuan Ifedzhen et la Nigérienne Elisabeth Pam et elles se sont inclinées (6-0, 6-3).

# Désignation du pays hôte de la CAN-2017 aujourd'hui L'heure de vérité pour l'Algérie

■ C'est aujourd'hui que sera désigné le pays hôte de la 31<sup>e</sup> édition de la CAN dans une cérémonie qui se tiendra au siège de la CAF au Caire et ce en marge de la 37<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de football (CAF).

Par Anouar M.

Trois pays sont en lice pour briguer l'honneur d'organiser la CAN 2017 : l'Algérie, le Gabon et le Ghana, alors que l'Égypte s'est désistée en dernière minute.

Il faut savoir que la CAF a décidé de procéder au vote pour désigner un nouveau pays qui abriterait cette compétition après le désistement de la Libye qui est secouée par une grave crise sécuritaire.

Juste après l'annonce du pays hôte de la 31<sup>e</sup> édition à l'hôtel Mariott (Zamalek/le Caire), l'instance africaine procédera au tirage au sort des éliminatoires de la CAN-2017 qui débuteront en juin 2015 avec la participation de 52 sélections qui seront versées dans 13 poules de quatre.



L'Algérie attend le verdict de la CAF

PH. Z. DR.

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, s'est envolé lundi au Caire pour assister à une session du comité exécutif de la CAF et présenter les «derniers développements» dans le dossier de candidature de l'Algérie pour la CAN-2017.

Certains pensent qu'il se serait entretenu avec des responsables pour les convaincre d'opter pour l'Algérie qui mériterait, selon lui, d'abriter cet événement. En tout cas, un véritable travail de couilles a été entrepris depuis quelque temps et tout porte à croire que les chances

de notre pays d'être désigné comme hôte de cette CAN 2017 sont grandes d'autant plus avec les projets de réalisation de nombreux stades dont ceux de Baraki, Douéra, Oran, Tizi Ouzou qui ont atteint des stades avancés. Aussi, le réseau routier est des plus performants, de même que les hôtels foisonnent en Algérie et il n'y aura pas de problème d'hébergement. On apprend aussi que la délégation de la CAF qui s'est déplacée en Algérie pour visiter les installations a donné son satisfecit.

A. M.

## ASO Chlef

# Zaoui ne craint par le Club africain

L'ex-international algérien, Samir Zaoui, a indiqué lundi qu'il n'était pas impressionné par le Club africain de Tunisie, le prochain adversaire de son équipe l'ASO Chlef en huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). «C'est un tirage au sort qui nous arrange».

Le Club africain est une très bonne équipe, mais elle ne nous impressionne pas. Le fait d'avoir évité un long déplacement et des conditions climatiques difficiles, fait largement nos affaires», a déclaré Zaoui à l'APS. L'ASO s'est qualifiée au prochain tour aux dépens des Guinéens de Horoya Conakry (0-1, 1-0, aux tab 5-3), tandis que les Tunisois ont validé leur billet suite au forfait des Nigériens de Dolphin au match aller. «Nous avons déjà des expériences contre les clubs tunisiens à l'image de l'ES Tunis et l'ES Sahel que nous avons affrontés en Ligue des champions il y a deux années. J'estime que le niveau dans les deux pays est très rapproché», a encore dit le capi-



taine d'équipe des Chéliens qui accueilleront les Tunisois à l'aller entre le 17 et le 19 avril. L'ASO, en bonne santé depuis quelques semaines, lutte pour son maintien parmi l'élite algérienne avant six journées de la clôture de la compétition.

Elle est également qualifiée au dernier carré de la Coupe d'Algérie où elle affrontera le RC Arbaâ samedi prochain au stade Omar-Hamadi (Alger). «La priorité sera donnée au maintien en Ligue 1, mais cela ne nous empêche pas toutefois de nous

donner à fond dans les autres compétitions», a poursuivi le joueur de 37 ans. Pour Zaoui, «l'ASO a un bon coup à jouer en Coupe d'Algérie», une épreuve dans laquelle son équipe a été sacrée une seule fois en 2005, et a atteint la finale une fois aussi en 1992. Quant à la compétition africaine, Zaoui estime qu'il faudra jouer «match par match», d'autant que le club, s'il passe l'écueil du Club africain (1<sup>er</sup> en championnat local avec l'ES Sahel et l'ES Tunis), aura à disputer les huitièmes de finale-bis pour accéder à la phase de poules.

## Ligue des champions d'Afrique (1/8<sup>e</sup> de finale/retour) AS Kaloum-USMA se jouera à Bamako

Le match retour qui mettra aux prises l'équipe guinéenne de l'AS Kaloum aux Algériens de l'USM Alger, comptant pour les 8<sup>e</sup> de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, se jouera à Bamako (Mali), entre le 1 et le 3 mai prochain, rapporte lundi le site spécialisé Guinée ActuSport. Les clubs guinéens prenant part aux compétitions africaines ne sont pas autorisés à recevoir à domicile, en raison du risque du virus Ebola, qui a lourdement touché le pays. Le match aller se jouera au stade Omar-Hamadi d'Alger entre le 17 et le 19 avril. L'USMA, l'un des trois représentants algériens en Ligue des champions avec l'ES Sétif (tenant du trophée) et le MCE Euлма, a composé vendredi son billet pour les 8<sup>e</sup> de finale de l'épreuve après avoir fait match nul à Dakar face aux Sénégalais de l'AS Pikine 1-1. Lors du match aller, les Algériens s'étaient largement imposés sur le score de 5 à 1.

## USM Alger

# Quatre joueurs reprennent



La reprise des entraînements de l'USM Alger (L1) lundi au stade Omar-Hamadi de Bologhine a été marquée par le retour de quatre joueurs, ménagés jusque-là pour cause de blessure, au moment où les défenseurs Farouk Chafaï et Mokhtar Benmoussa se sont contentés de quelques exercices légers en marge du groupe, a indiqué le club algérois sur son site officiel. Les éléments qui ont réintégré l'effectif sont le défenseur Rabie Meftah et les attaquants Zineddine Ferhat, Mohamed Seguer et Manucho, alors que Mokhtar Benmoussa, grippé, et Farouk Chafaï, souffrant de douleurs à un genou, ont effectué une séance de musculation, en salle, sous la direction du préparateur physique Armand Sene. Les Rouge et Noir avaient bénéficié de deux jours de repos à leur retour de Dakar (Sénégal) où ils avaient décroché le 3 avril une qualification au prochain tour de la Ligue des champions africaine, aux dépens de l'AS Pikine (1-1 au retour et 5-1 à l'aller).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Contrebande à Tlemcen

### Plus de 1 000 kg de kif traité saisis

PLUS DE 1 000 kg de kif traité ont été saisis lundi par des éléments des garde-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire), en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments des garde-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire), et en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, ont saisi, le 6 avril 2015, 1 084 kilogrammes de kif traité, suite à une opération de recherche menée près de la commune de Beni Boussaïd»,

précise la même source. «Par ailleurs, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam (6<sup>e</sup> Région militaire) ont arrêté, lors de différentes opérations, 16 contrebandiers de plusieurs nationalités africaines et ont saisi 2 camions, un véhicule tout-terrain, 12 tonnes de produits alimentaires, 9 200 litres de carburant, 18 détecteurs de métaux, 2 téléphones portables et d'autres objets». Dans le même contexte, et au niveau de la 4<sup>e</sup> région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel de Gharadaïa, a arrêté dans un barrage fixe, 5 immigrants clandestins de nationalité africaine, a-t-on ajouté.

Hani T.

## Bilan 2014 de sécurité routière

### 14 000 infractions concernent le non-respect des feux rouges

14 418 INFRACTIONS concernant le non-respect des feux rouges ont été enregistrées en 2014, selon un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Appuyées par les caméras de surveillance, les patrouilles de police ont enregistré 14 418 infractions concernant le non-respect des feux rouges alors que 2 684 infractions du même type ont été enregistrées durant les mois de janvier et de février derniers», précise la même source. Soulignant que le non-respect des feux rouges est «un comportement irresponsable», la DGSN a mis en garde contre le danger «imminent» découlant d'une telle infraction, rappelant que le montant de la contravention punissant un tel comportement variait entre 4 000 et 6 000 DA. La DGSN appelle les automobilistes «à respecter le code de la route», rappelant que «toutes les mesures seront prises avec rigueur contre tout contrevenant en vue de préserver la vie des citoyens».

Safy T.

## Après le règlement du problème foncier Reprise des travaux de la ligne Birtouta-Zéralda

LA CONTRAINTE liée aux expropriations de terrains qui ont entravé les travaux de réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire à double voie électrifiée Birtouta-Zéralda (Alger) «est levée», a affirmé mardi le ministre des Transports, Amar Ghoul. «Grâce au relogement des familles et l'opération d'indemnisation qui sera achevée mercredi», cette contrainte qui bloquait l'avancement du projet est levée, s'est félicité Ghoul après une visite d'inspection à différents points du chantier. «Grâce au relogement de 132 familles, le wali a permis de lever toutes les contraintes qui bloquaient l'avancement du projet de la ligne ferroviaire Birtouta-Zéralda. Les travaux sont très bien avancés», s'est félicité Ghoul après une visite d'inspection à différents points du chantier. Le ministre, accompagné du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, a invité les responsables du projet et les entreprises de réalisation de cette ligne de 23 km à fournir davantage d'efforts pour rattraper l'arrêt des travaux pendant l'hiver, pour qu'elle soit livrée dans les délais arrêtés, soit en décembre 2015. Selon la fiche technique du projet, cette ligne ferroviaire sera électrifiée et à double voie et s'inscrit dans le prolongement de la voie Alger-Blida. Le ministre estime que le projet est important eu égard à ses retombées en matière de transport des personnes et de marchandises notamment grâce à une extension prévue vers Tipasa, proche du futur port d'Alger, sur 90 km pour desservir Bou-Ismaïl et Cherchell. Une autre extension est à l'étude pour relier Zéralda à Ain Bénian par Staouéli et Chéraga (15 km).

Hani Y.

## LE DAECH S'ATTAQUE A LA CIVILISATION HUMAINE



Djalou@hotmail.com

## A deux mois du ramadhan

### Pâtes et légumes secs prennent toujours l'ascenseur...

■ Les produits phares intéressant la ménagère algérienne sont inaccessibles en raison de leurs prix élevés. Les haricots blancs sont à 270 DA/kg. Les lentilles à 120DA/kg, les pâtes sont à 60 DA le paquet, a-t-on remarqué.

Par Thinhinene Khouchi

Après la hausse des prix des légumes et fruits et les produits de mer, les viandes rouges et blanche n'en parlons pas, cette tendance à la hausse des prix n'a pas épargné les pâtes et les légumes secs, des aliments riches en glucides, environ 60 %, essentiellement de l'amidon, et en protéines, environ 20 %. Ces aliments sont consommés en raison de leurs apports en fibres et éléments minéraux, notamment en fer et en calcium. Des produits phares, très consommés par le citoyen qui s'est vu ces derniers mois réduire la quantité de ses achats en raison de cette hausse continue des prix. La liste des produits, que le citoyen a dû réduire est très longue et ne

cesse de s'élargir, elle comprend les légumes, les fruits, les viandes ainsi que la sardine qui n'est pas descendue en dessous des 700 DA/kg depuis de longs mois maintenant. Une situation qui agasse le consommateur au budget moyen. Un tour chez les vendeurs des supérettes nous a permis de constater une vraie folie des prix. Mais tout le monde s'accorde à dire qu'il faut régler le problème auprès des grossistes de Semmar, où des transactions illégales se font», «nous sommes souvent pointés du doigt, mais nous ne faisons que répercuter les hausses appliquées par les grossistes de Semmar et les demi-grossistes qui n'adorent ni les factures, ni les chèques», nous précise un des vendeurs qu'on a rencontré. L'ensemble des vendeurs des supérettes

questionnés nous ont confirmé une hausse vertigineuse de plusieurs produits alimentaires. La farine, par exemple pourtant subventionnée par l'Etat, est cédée entre 55 et 60 DA le kilo contre 45 DA auparavant. Les légumes secs s'affichent à des prix exorbitants. Les lentilles sont proposées à 120 DA chez le magasin et 105 DA chez le demi-grossiste, le riz est cédé à 105 DA, les pois-chiches à plus de 150 DA. Haricots blanc, un légume connu pour sa large consommation, notamment en ces périodes d'automne et d'hiver, sont vendus à 260da/kg. Le prix d'un kg de pois chiches a doublé en l'espace de quelques mois. Désormais il est vendu entre 260 et 280 DA. Les vendeurs dont nous sommes approchés pour avoir leur avis sur les causes de cette hausse des prix, n'ont pas hésité à pointer un doigt accusateur sur les importateurs et producteurs qu'ils rendent responsables d'une telle situation, occultant le fait qu'ils «disposent eux-mêmes d'un stock acheté à des prix nettement moins chers que ceux pratiqués actuellement sur le cours mondial, et que la logique voudrait qu'il soit écoulé à un prix calculé sur son prix d'achat réel et non aligné sur le nouveau prix pour engranger plus de bénéfices». Les pâtes alimentaires ne sont pas épargnées par la surchère car Le paquet de 500 g de spaghetti ou de macaroni qui coûtait, il y a quelques semaines, entre 40 et 45 DA, est désormais cédé à plus de 60 DA, selon les marques, qu'elles soient locales ou importées. Deux mois avant que le mois de ramadhan ne frappe à nos portes, la hausse des prix a touché tous les aliments, rien n'est épargné aujourd'hui.

T. K.

## Tunisie

### Quatre soldats tués et six blessés dans une embuscade

QUATRE SOLDATS ont été tués et six autres blessés mardi dans une embuscade dans la région de Kasserine, dans le centre-ouest de la Tunisie, a annoncé la télévision nationale, citant le ministère de la Défense.

«Quatre soldats sont morts en martyrs et six autres blessés dans une embuscade contre une patrouille militaire à Sbeitla, selon le porte-parole du ministère de la Défense», ont annoncé les chaînes d'Etat Wataniya 1 et 2 sur une bandeau s'affichant à l'écran. La région de Kasserine est le théâtre de heurts armés réguliers entre

des groupes terroristes et les forces tunisiennes. Depuis décembre 2012, une soixantaine de policiers, gendarmes et soldats ont ainsi été tués dans des embuscades où des explosions de mines.

Le 29 Juillet 2013, huit militaires Tunisiens ont trouvé la mort, pris dans un guet-apens organisé par un groupe terroriste dans la région de Fadj Bou Hassine, à Jbel Chaâmbi (ouest de la Tunisie). L'examen de l'affaire de l'assassinat de ces huit militaires a été reporté lundi au 18 mai prochain à la demande du comité de défense des 77 accusés.

R. I.